La Survivance

Organe officiel des Associations françaises de l'Alberta et de la Colombie

(A.C.F.A. – F.C.F.C.)

VOLUME XXXIV | EDMONTON, ALBERTA | MERCREDI LE 21 FEVRIER 1962 | No 14



Photographie prise à l'Hôtel du Gouvern ement albertain au moment où le nouveau député de Bonnyville, M. Roméo L amothe, signe le régistre après avoir prêté le serment d'office. Il est accompa gné de M. Raymond Crévolin, greffier de la Législature et de l'honorable Perc y Page, lieutenant-gouverneur de la Province.

A.C.F.A.

Une clinique de donneurs de sng

Sera organisée pour le Vendredi-saint

Les membres de l'Exécutif de l'A.C.F.A. ont tenu une Assemblée vendredi midi, le 16 février.

* * *

Un membre de l'Association ayant offert le don d'une part du Derrick Club, le Dr Mousseau a bien voulu l'acheter.

* * *

Jusqu'à date, la sollicitation du Dr Mousseau auprès des professionnels de langue française a rapporté un peu plus de $1,550.00, presqu'entièrement en dons de $100.00. — Le Dr Mousseau a expédié environ 300 autres lettres à des personnes plus fortunées demandant des dons de $25.00 ou plus.

* * *

Si possible le Comité de la Relève se réunira le 23 février. On lui adjoindra le P. Thomas Bilodeau et Mlle Claire Poirier. Ce Comité devra faire des suggestions concrètes à l'Exécutif.

* * *

Le Comité du Concours de français a été réorganisé et sera composé de personnes qui s'occupent directement du Concours, soit dans la préparation des examens, soit dans la correction des copies.

* * *

En attendant que la sûreté de "Prêts de l'ACFA aux étudiants" soit incorporé, les membres de l'Exécutif ont consenti un prêt de $250.00 à un jeune étudiant qui s'oriente vers le Droit.

* * *

La Fraternité française a fait parvenir un don de $500.00 à l'Association et un autre don semblable au poste CHFA.

* * *

L'Exécutif a appris avec grande satisfaction que M. Léonard Fournier commencerait son travail au Secrétariat lundi le 19 février. Le Comité du Secrétariat se réunira afin de délimiter clairement les responsabilités de M. Fournier.

* * *

La Chambre de Commerce des Jeunes du Canada tiendra un Congrès national à Calgary et l'on nous demande de présenter deux personnes qui pourraient faire de la traduction simultanée au cours du Congrès. L'Exécutif a fait deux excellentes suggestions et le secrétaire se mettra en communication avec ces deux personnes.

* * *

Me Lionel Tellier et M. Léonard Fournier représenteront l'ACFA à la Journée de l'Etablissement rural qui doit se tenir à Saint-Paul le 24 février.

* * *

Après s'être mis d'accord avec les autorités de la Croix-Rouge, l'ACFA organisera une clinique de donneurs de sang qui se tiendra le jour du Vendredi-Saint. Ce projet sera confié au Cercle Edmonton avec le concours de l'Exécutif central.

* * *

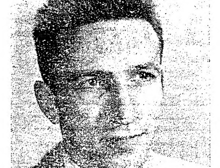
Répondant à une demande de l'ACELF, l'ACFA collaborera à une enquête portant sur l'évaluation des programmes de radio et de télévision.

* * *

Lors de l'Assemblée de la Fédération Canadienne-française de l'Ouest qui se tiendra le 17 mars, l'ACFA proposera que cette Fédération présente un Mémoire à la Commission Parent qui étudie présentement tous les problèmes qui relèvent de l'Education dans la Province de Québec.

* * *

Une bourse de $100.00 sera offerte aux élèves qui étudient le français dans les Ecoles anglaises d'Edmonton.



M. Léonard Fournier, fils de M. et Mme Joseph Fournier, de Donnelly, est entré dans ses nouvelles fonctions de Secrétaire-propaganliste de l'ACFA lundi dernier. Au moment de sa nomination, M. Fournier était vice-principal de l'école de McLennan. Marié à Mlle Charlotte Frenette, de Portneuf, P.Q., il est père d'un petit garçon. M. Fournier remplace M. Eugène Trottier qui est devenu propagandiste du service de Sécurité familiale de l'ACFA.

La semaine

A la Législature provinciale

La législature provinciale annoncée pour le 15 février, s'ouvrit selon la tradition avec pompes et tambours et au son des gros canons. Tout y était: plumage du Lieutenant-Gouverneur, uniformes militaires, habits sombres des députés, coiffures multicolores des dames, paniers de fleurs et personnages distingués.

Les galleries pleines à déborder guettaient tout ce qui se passait, les cameras cliquaient et les microphones transmettaient les voix douces des reporteurs.

Lorsque tout le monde fut en place et que l'ouverture du Parlement fut dument ploclamée, Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur présenta avec dignité le discours du Trône.

LE DISCOURS DU TRONE N'APPORTE AUCUNE REVELATION.

Après les compliments d'usage, le discours exprime de l'inquiétude à propos "de l'augmentation rapide des dettes et taxes publiques lesquelles affec-

(suite à la page 8)

AVIS aux jeunes Français

Le Consulat de France prie les jeunes gesn de nationalité française nés en 1944 et appelés à concourir à la formation de la classe 1964 de bien vouloir se présenter au Consulat — 10038 - 110ème rue — en vue de remplir une notice individuelle. En cas d'empêchement, cette notice peut être complétée par le représentant légal de l'intéressé.

Les jeunes gens demeurant dans une localité trop éloignée d'Edmonton peuvent procéder à leur inscription par correspondance.

Il est précisé que les conscrits en résidence régulière au Canada avant le début des opérations de recensement en France sont exemptés de service militaire actif en temps de paix.

La semaine

Dans le monde

La nouvelle à sensation des journées écoulées a été l'annonce de la libération par les Russes de Francis Power, le pilote de l'aviation américaine U-2 dont la capture avait provoqué, il y a deux ans, tant de remous, de commentaires et de développements lourds de conséquences. En effet, Moscou a annoncé que le pilote du U-2 qui avait été condamné à une peine de dix années de prison a été remis aux autorités américaines. On apprenait par ailleurs que de leur côté les américains avaient remis aux Russes Rudolf Abel, qui il y a quelques années, avait été démasqué par la police newyorkaise et qui s'était révélé être le chef de l'espionnage soviétique aux Etats-Unis.

Le retour de Powers a été entouré du plus grand des mystères. Les autorités américaines n'ont pas voulu révéler à la presse où et comment le pilote avait rejoint le territoire national, ni ce qu'il devenait pour le moment. Il est à noter que la femme de Powers avait quelques jours auparavant catégoriquement démenti les rumeurs selon lesquelles son mari allait être libéré.

Il est probable que les autorités américaines éclaircissent en ce moment le mystère de l'U-2 dont on n'a pas su à l'époque le fin mot. L'appareil était spécialement équipé pour voler à de très haute altitudes, tellement hautes qu'il était invulnérable et que ni l'aviation, ni l'artillerie soviétique n'y pouvaient rien. Les Américains se sont livrés à des survols du territoire soviétique avec des appareils de ce genre depuis de nombreuses années et avaient pu recueillir ainsi le précieuses indications. Les Russes annoncèrent que l'avion de Powers avait été abattu par une fusée spéciale, mais d'après les photos parues dans la presse, les experts conclurent que l'avion au-

(suite à la page 8)

La semaine

A Québec

La commission générale des hôpitaux catholiques du Québec a affirmé que l'assurance hospitalisation de la Province a été mise en vigueur trop rapidement, ce qui aurait amené des erreurs et des abus. L'organisme, formé en août dernier, a fait cette déclaration à Québec, au cours d'une conférence de presse. Leur porte-parole a déclaré que la commission approuve le principe de l'assurance-hospitalisation, mais il a ajouté qu'un manque d'analyse a amené des budgets inadéquats. Selon lui, les hôpitaux ont été obligés de dépenser moins d'argent pour la nourriture, les remèdes et les services des professionnels.

A la Législature, le premier ministre du Québec s'est refusé à tout commentaire. Par contre, le leader de l'Opposition, M. Johnson, a déclaré que les hôpitaux avaient fait preuve d'une grande patience avant d'exprimer leur déception.

* * *

Le ministre de l'Agriculture du Québec, M. Alcide Courcy, a déclaré que

(suite à la page 8)

La semaine

A Ottawa

Aux Communes, le ministre des Finances, M. Fleming, a présenté les prévisions des dépenses gouvernementales pour l'année à venir. En tout Ottawa se propose de dépenser un peu plus de $7,000,000,000. L'annonce de ces chiffres semblent confirmer l'opinion que la date des élections sera annoncée prochainement.

Par ailleurs les Communes ont approuvé la résolution visant à doter la Gaspésie d'un second chemin de fer. Cette nouvelle voie ferrée, longue de 57 milles et dont le coût atteindra les 14 millions de dollars, reliera la ville de Matane à Sainte-Anne des Monts. La requête, proposée par le ministre des Transports, M. Balcer a reçu l'approbation de nombreux députés, principalement de celui de Gaspé Nord, M. Roland English.

De son côté, le ministre de la Santé, M. Monteith, a fait remarquer que le fond de sécurité pour les vieillards devra recevoir de nouvelles sommes d'argent pour pouvoir faire face à l'augmentation des pensions qui vient d'être décidée à Ottawa. Il a précisé que cette question relève du ministère des Finances, et par conséquent, de M. Fleming.

Les Communes ont également été les témoins d'un vif débat sur un possible drapeau national. Le député progressiste conservateur de Saint-Boniface, M. Regnier, avait proposé la tenue d'un référendum national sur le choix d'un drapeau. Le porte-parole du nouveau parti démocratique, M.

(suite à la page 8)

La semaine de la fraternité organisée par le Conseil canadien des Chrétiens et des Juifs

La semaine de la fraternité va être célébrée cette année au Canada du 18 au 25 février. Elle est placée cette fois sous la présidence conjointe de l'hon. juge Gérald Fauteux. Il y a quelnistre de la Province d'Ontario, et de l'hon. juge Gérald Fouteux. Il y a quelques semaines, le Conseil canadien de Chrétiens et Juifs, qui organise chaque année la semaine de la fraternité, a célébré son 14ème anniversaire. Cette organisation, dont l'activité s'étenl aussi bien au Canada qu'aux Etats-Unis, groupe des chrétiens de toutes les dénominations ainsi que des Juifs. Elle a comme objectif de susciter une atmosphère d'entente et de compréhension entre les chrétiens et les Juifs. Elle oeuvre pour le rapprochement entre tous les groupes religieux au Canada. Même si les Juifs jouent un rôle actif dans cette organisation, et même si des organisations juives partout au Canada célèbrent avec ferveur la semaine de la fraternité, la majorité des membres du Conseil de Chrétiens et Juifs sont, et cela se comprend, chrétiens. De la rencontre des chrétiens et des Juifs un respect mutuel peut se développer à partir d'une connaissance approfondie des uns des autres. Les Juifs qui ont souffert de certains préjugés depuis bien longtemps ne peuvent qu'acceuillir avec la plus profonde faveur l'occasion de nouer des liens d'amitié avec des personnes qui pratiquent une religion différente mais qui sont unis à eux par la cvroyance en Dieu.

Les rencontres inter-confessionnelles et inter-groupes qui peuvent être fort utiles dans tous les pays sont essentielles dans un pays comme le nôtre. Dans une ville comme Montréal, par exemple, où des groupes différents cohabitent sans bien se connaître ,la semaine de la fraternité peut fournir une occasion d'entamer le contact dans l'espoir de le poursuivre au cours de l'année car la fraternité est faite d'efforts quotidiens et constants.

Aucun mot n'a été aussi galvaudé que celui de fraternité. Et pourtant dans ce monde aux dimensions rétrécies par les progrès de la technique, le visage de l'Autre n'est plus celui d'un lointain inconnu mais véritablement celui de notre prochain. Ainsi la fraternité n'est plus un désir ou un espoir, c'est un impératif qu'exige la réalité d'un monde en pleine transformation. Le commandement entendu sur le Mont Sinaï "Aime ton prochain comme toi-même" n'a jamais été aussi actuel. Les Juifs qui ont transmis ce message au cours des siècles et des générations ont été ceux qui ont le plus souffert de l'inhumanité de l'homme et de son refus de voir son image reflétée dans celle de son prochain, de son frère.

La fraternité prête à de multiples confusions et surtout à de trop faciles complaisances. Quoi de plus simple que de proclamer tout haut, l'espace d'une semaine, l'amour du prochain afin de pouvoir fouler des pieds les droits et la dignité de ce même prochain le reste du temps?

On a trop souvent confondu la tolérance et la fraternité. Or, si on souhaite donner à la fraternité son sens le plus profond, la tolérance apparaît comme un pis-aller et même, jusqu'à un certain point, comme la négation de l'amour du prochain. On a voulu parfois appliquer aux opinions la loi de la démocratie électorale. Une opinion n'a de valeur qu'en fonction du nombre de personnes qui l'acceptent. On a ainsi déduit que les opinions minoritaires, que les religions minoritaires, que les confessions minoritaires doivent être considérées forcément inférieures à celles de la majorité. La conviction, la ferveur s'acclimatent parfaitement à une atmosphère de liberté. Dans ce domaine, la loi du nombre devient contrainte et la contrainte se transforme si vite, si imperceptiblement en persécution, en refus de l'Autre. Ceux qui ont choisi librement leurs convictions, ceux qui mettent toute leur ardeur dans la défense de leurs opinions sont les premiers, sans doute, les seuls, à reconnaître intérieurement la liberté aux autres, à ceux qui ne partagent pas leurs opinions, à ceux qui sont différents. Ils ne tolèrent pas les autres, ils les respectent.

La dignité solitaire est un contresens. On ne peut pas garder sa dignité en méprisant celle des autres et on ne peut pas comprendre le sens véritable de la dignité si on ne se contente de tolérer celle des autres. On n'aime pas ceux qu'on tolère car on ne les accepte pas. On n'aime que ceux qu'on respecte et le respect exige de chacun de nous un sens profond de l'humanité. Il semble donc que la fraternité ne peut vivre que dans un climat qui au-

(suite à la page 8)

Une société moins cléricale mais non pas moins chrétienne

La grande majorité du mouvement laïque n'a pas en vue une société moins chrétienne mais une société moins cléricale.

Ainsi s'exprime le R.P. Jacques Croteau, o.m.i., dans un long article intitulé "Le chrétien dans un monde pluraliste", que reproduit dans sa livraison de février le revue "Prêtre, aujourd'hui".

"Rendons-nous au fait, dit à la fin de son texte le Père Croteau d'Ottawa, que le Québec n'a plus cette entité monolithique qui servait autrefois à l'identifier aux yeux de l'étranger. Il est entré en contact avec ue monde pluraliste et non-confessionnel dans plusieurs secteurs de sa vie.

"Dans cette situation, qu'on peut déplorer mais qu'il faut affronter avec clraivoyance, ce à quoi la grande majorité du "mouvement laïque" pense et rêve, ce n'est pas une société moins chrétienne, mais une société moins cléricale. Ils ne demandent pas à l'Eglise de se retirer, mais de changer sa relations vis-à-vis du monde nouveau".

SPIRITUEL ET TEMPOREL

L'Eglise ne peut sans aucun doute renoncer ici plus qu'ailleurs à sa mission de salut, dit l'auteur. Toutefois, elle peut concevoir et réaliser d'autres façons d'incarner le spirituel dans le temporel.

A cet effet, le Père Croteau reprend les paroles du P. Bélanger, o.p., qui exprimait l'avis, à Sainte-Adèle, que le mode d'action de l'Eglise par rapport aux organismes socio-économiques se doit non de les organiser, ni de les régir, mais de les animer ou d'être le ferment qui les pousse à correspondre fidèlement à leur finalité propre.

Et il cite ensuite l'abbé O'Neill, qui disait au même endroit que "l'Eglise, par son magistère, se reconnaît le droit d'intervenir dans les affaires temporelles, en tant que celles-ci engagent la sauvegarde ou le progrès des valeurs spirituelles. Mais elle n'identifie pas la pénétration des principes moraux et spirituels au sein des réalités temporelles avec une main-mise sur

(suite à la page 8)

Deux anciens délégués apostoliques au Canada au nombre des nouveaux cardinaux

Rome. (CCC) — au nombre des 10 nouveaux cardinaux dont la nomination a été annoncée par S.S. Jean XXIII le samedi 17 février, on remarque deux anciens délégués apostoliques au Canada, LL. EE. NN. SS. Ildebrando Antoniutti, nonce apostolique en Espagne, et Giovanni Panico, nonce apostolique au Portugal. Le premier a été délégué apostolique au Canada de 1938 à 1953 et le second, de 1953 à 1959.

Le Pape a annoncé que le Consistoire pour la création de ces nouveaux princes de l'Eglise aura lieu le 19 mars prochain. On sait que le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, le Pape célébrera sa fête patronale.

Le Sacré Collège comptera maintenant 87 membres. C'est la première fois, dans toute l'histoire de l'Eglise catholique, que le Sacré Collège compte un aussi grand nombre de cardinaux.

Les nouveaux cardinaux sont, outre Mgr Antoniutti et Mgr Panico:

—S.E. Mgr Juan Landazuri, archevêque de Lima, au Pérou;
—S.E. Mgr Paul Silva Henriques, archevêque de Santiago, au Chili;
—S.E. Mgr Suenens, archevêque de Malines et de Bruxelles, et primat de Belgique;
—Le T.R.P. Michael Brown, supérieur général des Dominicains;
—Mgr Jose de la Costa Nunes, du Portugal, vice-chambellan de l'Eglise catholique;
—S.E. Mgr E. Forni ,nonce apostolique en Belgique;
—S.E. Mgr G. A. Coussa, pro-secrétaire de la Congrégation orientale du Vatican;
—Mgr Anselmo Ambarada, Bénédictin espagnol, préfet de la bibliothéque du Vatican.

Ce consistoire est le cinquième que le pape Jean XXIII convoque depuis son accession au Souverain Pontificat.



Jomo Kenyatta, nationaliste du Kenya et ancien chef des Mau Mau brandit son tue-mouche, symbole de son autorité, à son arrivée à l'aérogare de Londres. Il séjourne à Londres pour participer aux discussions sur l'avenir du Kenya.

Souvenirs de Pierre L'Ermite

Noirmoutier, l'île de beauté . . . un argument inattendu ! . . .

(suite de la semaine dernière)

CHAPITRE XXIII

Une chose dont je suis particulièrement reconnaissant à Mgr Sobaux, mon prédécesseur à Montmartre, c'est de m'avoir conduit à Noirmoutier.

Il avait fondé, au Bois de La Clère, une petite colonie d'une cinquantaine d'enfants. En été, il fallait les surveiller dans une maison rustique, qui lui appartenait, au petit village du Viel.

C'est là que j'ai appris à connaître et à aimer l'île de Beauté.

Plus tard, Mgr Sobaux fut aussi l'intermédiaire qui me donna l'occasion d'acheter la Garennerie, devenue, aujourd'hui, la maison de repos de toute une élite sacerdotale.

Noirmoutier, jadis l'île d'Her, quand je l'ai connue, il y a quelque quarante ans, elle était vraiment l'île d'une calme et tranquille sérénité: son climat exceptionnel, une mer apaisée, un ciel d'un bleu profond, tout égayé de mouettes, des villages aux maisons basses, couvertes de tuiles rondes, mordues de mousse dorée, des plages idéales, de sécurité et de silence, son Bois de la Chaise, bois de cupressus et de pins séculaires, aux formes étranges, tourmentées, tordues par le vent... bois égayé de bruyères roses, d'ajonc et de mimosas...

Ajoutez des chalets pittoresques en pitchpin, aux façades blanchies à la chaux, avec de petites fenêtres, ornées de géraniums éclatants.

Et puis, cette île a des habitants au caractère doux et hospitalier, des traditions religieuses qui gravitent autour de la mémoire de saint Philbert.

Tout, ici, est attachant et prend le visiteur.

Et pourtant, derrière cette beauté, il y a les horreurs de la Révolution.

Si on pressait cette île comme une éponge, le sang des martyrs en découlerait.

C'est dans cette île, qu'aboutit ce qui restait de l'héroïque armée vendéenne.

Dans cette vieille église de Noirmoutier furent enfermés douze cents soldats qui avaient reçu du général Haxo la promesse de la vie sauve, et qui, soixante par soixante, furent fusillés tout à côté de l'endroit où s'élève maintenant la petite chapelle de l'abbé Raimond, vieux Noirmoutrin, qui a le culte de son île et de ses souvenirs.

Sur cette place, fut aussi fusillé le magnifique paladin d'Elbée.

Comme il avait les genoux fracassés par un biscaïen, on l'apporta dans un fauteuil, avec son beau-frère d'Hauterive, et un autre officier.

Du haut du balcon de la Douane, le commissaire Turreau, remarquant que cela ne faisait pas une partie carrée, fit venir Wieland, un de leurs généraux, vaincu et fait prisonnier par d'Elbée.

Ce général croyait qu'on l'amenait, ici, sur la place, comme simple spectateur, pour assister à l'exécution de ses adversaires.

Quelle ne fut pas sa stupéfaction quand il se vit attaché côte à côte avec d'Elbée qui, noblement, prit sa défense: "C'était un brave... il s'était bien battu. Il avait été vaincu; cela peut arriver aux meilleurs!"

Une décharge brutale foudroya les quatre condamnés, et mit fin au plaidoyer.

Les quatre corps furent jetés dans un des fossés du château. On a fait, en ces derniers temps, des recherches pour les retrouver, mais sans résultat.

Et si vous allez à la Garennerie, vous verrez une croix en fer forgé, face à la mer, au bout de la propriété. Elle rappelle que les meilleures femmes et jeunes filles de Noirmoutier passèrent, encordées, pour être fusillées, elles aussi, sur la dune. Elles chantaient le Magnificat en allant mourir. Et comme une jeune fille de dix-neuf ans, Elisabeth de Rorthais, tout de même pleurait, sa soeur aînée lui dit d'une voix ferme:

"Ne pleure pas, on soupe ce soir chez le bon Dieu!"

Une telle scène s'apparente aux plus belles pages de l'histoire des martyrs des premiers siècles.

Noirmoutier, c'est tout cela, et bien d'autres choses encore. Partout, devant celui qui sait, se lèvent des souvenirs tragiques, qui sont la honte de l'humanité.

Parfois le soir en allant faire ma prière sur cette lande appelée "la lande du Magnificat", j'avais l'impression que les âmes revenaient au lieu de leur brutal supplice, et que des ailes me frôlaient dans l'Invisible.

Tout près de cette lande, c'est Le Viel, village de pêcheurs. Il y a là une sorte de grange qui sert d'église.

Mais, si vous y entrez, vous verrez un tableau splendide de Henri Rousseau, premier Grand Prix de Rome. Il représente la pêche miraculeuse; et il a été peint, d'après nature, avec, comme modèles, les marins du pays, parmi lesquels ceux de mon temps reconnaissaient le fameux père Crépier, un vieux de la vieille, qui toute sa vie avait bourlingué sur toutes les mers.

Aujourd'hui, le tourisme a passé, je suis tenté de dire, hélas! En facilitant tout à une foule de profanes, il a amoindri le charme de l'île.

Autrefois, le Goâ, un peu dangereux pour les retardataires, mais si intéressant avec ses goémons, ses pierres, ses balises, constituait un petit exploit.

Que de fois je l'ai traversé, les pieds nus, un jeune colon à côté de moi, portant des sacs pour y mettre des coquillages, des palourdes, des moules, que les mouettes venaient nous disputer, et qui corsaient le repas du soir.

Aujourd'hui le Goâ est un boulevard bien bétonné. On se croirait avenue de l'Opéra; il ne manque qu'un kiosque et l'électricité. On l'y mettra probablement bientôt.

Quand on ne passait pas le Goâ, il fallait traverser par Pornic, affronter une heure de mer sur le vieux bateau Saint-Philbert.

Les gosses avaient quelquefois le mal de mer. C'était une aventure à raconter aux camarades de Paris.

Aujourd'hui, en complète facilité, l'île est donc à tout le monde et aux campeurs. On casse les branches des vieux pins pour faire du feu; on arrache des bruyères roses..., on massacre le mimosa...

Heureuse, le Goâ a encore sa rude croix de granit.

Elle avait été renversée plusieurs fois, mais on l'a toujours relevée. Elle se dresse, avec ses cicatrices, rappelant à tous que l'île fut, et reste, toujours religieuse et charitable.

Chaque année, cette île accueille, avec bienveillance, le petit pâlot parisien, lui dore les joues, lui durcit les mollets, lui fait un sang plus rouge pour affronter les poussières et le bruit de l'oppriмante capitale.

Vive Noirmoutier! Quand on y est allé, on rêve toujours d'y revenir...

CHAPITRE XXIV

Que de souvenirs gracieux, pittoresques, apologétiques cette île, si spéciale, m'a laissés! Je ne résiste pas au plaisir d'en citer un, qui m'a particulièrement intrigué.

Un jour, Joséphine, ma vieille gardienne de la Garennerie, m'apprend qu'un trois-mâts norvégien vient de s'amarrer au port, avec un chargement de planches de sapin, d'après une commande de la municipalité.

Un trois-mâts, à l'époque actuelle, c'est déjà une rareté. Mais, à Noirmoutier, pays de marins, c'est un événement!

Tout le monde veut voir le navire, dont l'équipage est entièrement russe, donc communiste.

J'y vais comme les autres. Le bâtiment classique est ancré là. Une large passerelle pour le débarquement des planches le relie déjà au quai.

Tout cela m'intéresse. Une bonne odeur de résine flotte dans l'air, les marins me paraissent robustes.

Tout à coup, un de ces marins m'aperçoit! D'un doigt impératif, il me désigne à ses camarades qui se mettent à rire en se moquant évidemment de moi. Je ne pouvais pas répondre puisque je ne comprenais pas un mot de ce qu'ils se disaient entre eux.

Mais le lascar qui avait attaché le grelot, termine sa harangue en faisant le coq; ce qui met le comble à l'hilarité de l'équipage.

Or, le coq, il le faisait très mal.

Je pouvais le constater, car, dans un concert animalier, écrit jadis par Widor — excusez un peu — pour une séance récréative, c'est moi qui faisais le coq... tous les coqs, depuis le petit coq anglais jusqu'au grand coq gaulois.

Alors, puisque, je fis, moi aussi, le coq, et très bien!

Tous les camarades parurent stupéfaits, et regardaient le matelot en se demandant ce qu'il allait répondre.

Il essaya une fois..., deux fois, de faire le coq...

Mais je l'écrasai!

Je lui fit tous les coqs... Et je terminai, en splendeur, par le cocorico du grand coq gaulois, qu'on entend dans toutes les fermes françaises...

Aussitôt, la scène devint très drôle... Mon bonhomme ramassa sa vareuse, ses outils; et, sous les rires de ses camarades, prit la passerelle, et rentra dans son bateau.

Qu'a-t-il voulu me dire en essayant de faire le coq?

Je le devine un peu... Mais il m'est difficile de l'expliquer ici.

Ce que je sais, c'est que ma réponse a porté un argument direct et décisif.

Cette victoire ne fut pas sans lendemain; car, chaque fois que je passais sur le port où l'on déchargeait toujours les planches, dès que ce matelot m'apercevait, il disparaissait.

Comme quoi, il y a, pour la défense de notre religion, des arguments mystérieux que, même les théologiens les plus avertis, ne connaissent pas!

(à suivre)



La Reine du Canada, accompagnée de son jeune fils André, traverse la Salle des pas-perdus de la gare de Londres, à son arrivée de Sandringham, où elle a passé six semaines de vacance.

La vie active du Cardinal Gaetano Cicognani, décédé le 5 février dernier

Le cardinal Gaetano Cicognani, préfet de la S. Congrégation des Rites, frère du cardinal Amleto Cicognani, secrétaire d'Etat de Sa Sainteté, est décédé d'une crise cardiaque au début de l'après-midi de lundi 5 février. Le prélat était souffrant depuis un certain temps déjà.

Le cardinal Gaetano Cicognani était né le 26 novembre 1881 à Brisighella, dans le diocèse de Faenza. Il commença ses études au séminaire diocésain de Faenza, qu'il poursuivit au Collège Apollinaire de Rome où il obtint les grades de docteur en philosophie, en théologie et en droit canon. Ordonné prêtre le 24 septembre 1904 il entra au service du Tribunal ecclésiastique de la Rote, où il fut d'abord secrétaire, puis assistant de l'auditeur. Pendant ces années, il enseigna aussi le droit canon au Collège Apollinaire.

En 1912, le futur cardinal entrait à l'Académie pontificale ecclésiastique pour y accomplir ses études diplomatiques. En 1915, il fut affecté au service de la Secrétairerie d'Etat, pour devenir, en avril de cette même année, secrétaire de la Nonciature apostolique en Espagne. Il demeura à Madrid jusqu'en février 1920, date à laquelle il devint auditeur à la Nonciature de Bruxelles.

Rentré à Rome en novembre 1924, Mgr Gaetano Cicognani fut nommé archevêque titulaire d'Ancyre et internonce apostolique en Bolivie; il reçut la consécration épiscopale le 1er février 1925 des mains du cardinal Gasparri, alors secrétaire d'Etat du Pape Pie XI. En cette même année 1925, l'internonciature apostolique de La Paz fut érigée en nonciature et Mgr Cicognani devint de ce chef le premier nonce apostolique en Bolivie.

En 1928, Mgr Gateano Cicognani était transféré à la Nonciature apostolique de Lima (Pérou), où il devait demeurer huit ans et où il s'efforça de développer l'apostolat social; en 1935, il fut Légat pontifical au Congrès eucharistique national péruvien. En 1936, il devenait nonce apostolique à Vienne, mais, deux ans plus tard, il fut contraint de quitter l'Autriche à la suite de l'Anschluss, consécutif à l'occupation de l'Autriche par les armées hitlériennes.

En 1938, Mgr Gaetano Cicognani était nommé nonce apostolique en Espagne, où il devait demeurer pendant quinze ans. Il y était confronté avec de nombreux problèmes qui étaient les conséquences de la guerre civile: reconstruction des édifices ecclésiastiques, réorganisation de l'Action catholique, etc. Il s'employa activement à la préparation du Concordat, qui allait être signé entre le Saint-Siège et l'Espagne.

Au consistoire du 12 janvier 1953, Sa Sainteté Pie XII élevait Mgr Gaetano Cicognani au cardinalat. Il demeura pourtant encore quelques mois en Espagne, en qualité de pro-nonce afin d'y régler les affaires en cours. Le 14 décembre 1959, il avait accédé à l'ordre des cardinaux-évêques, avec le titre et la charge d'évêque de Frascati, diocèse suburbain de Rome.

Au sein de la Curie romaine, le cardinal Gaetano Cicognani occupait les importantes fonctions de préfet de la S. Congrégation des Rites; il fut, en cette qualité, à l'origine de la récente réforme des rubriques du missel et du bréviaire. Pendant quelques années, il a aussi assumé la charge de préfet du tribunal suprême de la Signature apostolique.

Le défunt cardinal avait également participé fort activement à la préparation du prochain Concile oecuménique, en sa qualité de président de la Commission de liturgie et de membre de la Commission centrale préparatoire. Malgré son grand âge — il était dans sa 81ème année — le cardinal Gaetano Cicognagni développait encore une très grande activité, servie par une compétence des plus larges et une profonde piété. Son décès laisse un grand vide dans les rangs de la Curie romaine.

Nouvel ambassadeur canadien en Autriche

Vienne. —Le nouvel ambassadeur du Canada en Autriche, Mlle Blanche Margaret Meagher, a présenté ses lettres de créances au président Adolf Schaerf. Elle a été reçue avec les honneurs militaires à son arrivée au bureau présidentiel. Une garde d'honneur a présenté les armes alors que la fanfare entamait l'hymne national canadien et autrichien.

Fusion économique canado-américaine (d'ici dix ans)

Washington. — Le magazine américain News and World Report affirme, dans sa dernière livraison, qu'une fusion entre le Canada et les Etats-Unis commence à se faire valoir et qu'il faut lui porter une sérieuse attention.

La preuve signale en effet que plusieurs hommes d'affaires canadiens prédisent privément qu'il y aura pleine union économique entre les deux pays d'ici dix ans. Ils ne voient pas d'autre alternative que de se fusionner avec les Etats-Unis, à l'heure où le monde s'organise en de puissants blocs économiques.

L'union entre les deux pays se fera d'abord sur le plan purement économique, souligne le magazine. Toute union politique, même sur une étendue très limitée, ne se fera que beaucoup plus tard.

Les préférences du Canada pour la Grande-Bretagne étant menacées par les négociations de l'Angleterre voulant adhérer au marché commun européen, la revue rapport l'opinion d'un économiste canadien qui prédit que l'union entre les deux pays est le seul moyen d'éviter une réduction marquée dans le standard de vie des Canadiens.

Un autre homme d'affaires canadien a prédit que l'union politique aussi bien qu'économique entre les deux pays se fera avant 15 ans.

SEXAGÉSIME

LA PAROLE DE DIEU

Cette parabole des semences qui tombent sur le bord du chemin et à fleur de roc est une image de l'évangélisation du monde, commencée par le Christ, continuée par les Apôtres, poursuivie par l'Église. L'oeuvre sera de longue haleine: la parole de Dieu portera du fruit, dans la mesure où chacun l'accueillera en lui, avec foi et docilité.

Société Catholique de la Bible

—Quand on est placé haut, c'est pour faire le bien.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010 - 109eme rue, Edmonton, Alberta.

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Directeur: R.P. Jean Patoine, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT
$3.50 par an ou $2.00 pour 6 mois;
Etats-Unis et Europe: $4.50 par an.
Organe officiel des Associations françaises d'Alberta et de Colombie.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 21 FEVRIER 1962

La Bible vous parle

C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis, et sa grâce à mon égard n'a pas été stérile.

(Rom. 15, 10)

(Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Les Commissions scolaires devant les Lois provinciales

L'ONTARIO

Dans l'Ontario, également, afin d'opérer des épargnes budgétaires notables, et pour donner au régime scolaire des lignes aérodynamiques propres à amener l'unicité de système, la loi prévoit, pour l'école publique, une multiplicité de méthodes par lesquelles les petites commission scolaires peuvent s'amalgamer et disparaître en de vastes organisations administratives. L'école séparée ne participe pas à ces modalités d'union, sauf en des situations exceptionnelles; et c'est ainsi que l'école publique est en mesure d'offrir à sa clientèle des avantages considérables à côté d'une école séparée maintenue dans un état d'infériorité relative. Le refus de donner à celle-ci les moyens de se développer selon les progrès modernes repose sur une interprétation étroite des garanties constitutionnelles, selon laquelle l'école confessionnelle doit être figée dans une attitude qui reflète les conditions économiques du pays au temps de la Confédération. Les tenants de l'école unique ontarienne prétendent que la loi organique des écoles séparées, telle qu'en vigueur à son origine, exprime un plafonnement de sa croissance, une maturité historique fixée au rythme de la vie de ces temps anciens. Ils oublient que cette législation déclarait, en son préambule, qu'elle était édictée pour restituer aux écoles confessionnelles leurs privilèges d'autrefois, et pour leur assurer un statue égal à celui de l'école commune. Or ces privilèges comportaient une liberté scolaire totale, non seulement quant aux dispositions administratives et pédagogiques, mais aussi quant à l'indépendance et au droit de vivre avec une aisance égale à celle de l'école commune. Aujourd'hui l'école séparée, par l'évolution des lois, a été classée dans la situation d'un cas d'exception, bien qu'à l'origine elle fit partie d'une situation juridique où la confessionalité était régulière, et la neutralité exceptionnelle. Se prévalant de ces vérités historiques, les défenseurs de l'école séparée ontarienne réclament pour elle la liberté de se confermer aux exigences des progrès contemporains à l'instar de l'école publique.

Quelque vétuste et inadaptée que puisse être cette législation scolaire, cependant, nous hésitons parfois à lui consentir des modifications de formes, par crainte que la substance en soit altérée à notre détriment. Elle est comme une oeuvre qui risquerait d'être dénaturée par des transformations ayant l'allure de produire quelque amélioration. De toutes les législations scolaires, accordant aux écoles des provinces à majorité anglaise un caractère confessionnel à quelque degré, elle est la seule possédant une structure distincte. Elle donne à l'école confessionnelle une valeur égale à celle de l'école publique et une autonomie inattaquable. Ici, plus qu'ailleurs, l'érection d'une école séparée dépend du bon vouloir des parents, sans option contraire de la part de la majorité ou de l'Etat. En Ontario, au surplus, l'existence de l'école séparée, en territoire neuf, ne doit pas attendre la fondation préalable de l'école publique, comme c'est le cas dans les provinces centrales. Enfin, toutes les tentatives faites dans l'intention de dépouiller les parents du droit primordial à la régie de leurs écoles, ont échoué de façon définitive. L'on sait que dans presque toutes les autres provinces anglaises, l'Etat peut de son chef, substituer aux commissaires élus par les contribuables, des administrateurs désignés par l'autorité ministérielle. Il n'en est pas ainsi en Ontario où la dissolution ou le remplacement de nos commissions scolaires est juridiquement impossible. L'école séparée ontarienne ne souffre aucunement dans son existence; mais elle souffre dans sa subsistance bien que ce phénomène ait tendance à s'atténuer. Celle-ci provient des impôts et des octrois scolaires. Les lois de taxation y sont désuètes. Lorsque dans l'Alberta et la Saskatchewan, un catholique doit verser ses taxes scolaires à l'école de sa foi, en Ontario il a la pleine liberté civile de se soustraire à cette obligation. En 1867 les bien-fonds, sur lesquels reposait la possibilité de percevoir des impôts, étaient détenus presqu'entièrement par des individus. La taxe scolaire séparée a donc gardé son statu quo originel, sauf exception, le caractère strictement confessionnel et personnel du contribuable. Maintenant que la richesse foncière s'est échappée du domaine de la propriété individuelle pour être possédée en très grande partie par des corporations privées, publiques et provinciales ou fédérales, elle a cessé au même degré d'être disponible au soutien de l'école séparée. La loi du partage de l'impôt scolaire par les corporations civiles est presque inopérante, puisqu'elle n'oblige pas celles-ci, et parce qu'elle leur dicte des restrictions la rendant, en pratique, prohibitive. Les corporations d'état appartiennent à la Couronne, et nonobstant notre régime démocratique et notre co-propriété des biens publics, elles ne sont point exposées à la taxation séparée puisque Sa Majesté n'est point personnellement catholique. Cette situation, ajoutée à la négligence de certains catholiques a placé l'école séparée urbaine en état de pauvreté matérielle relative.

En Ontario l'école française est devenue florissante par l'intermédiaire des droits scolaires confessionnels qui favorisent l'autonomie régionale sous la direction des parents. Elle doit aussi son succès à la mise en oeuvre sagace d'une règlementation scolaire souple qui permet, selon les âges des enfants et leur milieu, de partager leurs études entre la langue maternelle et la langue seconde. Cette situation ne s'appuie pas sur des données juridiques intangibles, et elle dépend des bonnes dispositions ministérielles et de notre influence vigilante. Voilà, en quelques mots, les facteurs de la vie de l'école française.

TERRE-NEUVE

Au cours des longues années sous le régime du gouvernement responsable, jusqu'à 1934, la colonie de Terre-Neuve, bénéficiant d'une harmonie parfaite au sein de sa population, réussit à se doter d'un système d'instruction publique éminemment respectueux des consciences et des tendances religieuses. A la veille de son changement de statut, elle possédait, à cette date, un régime scolaire où l'Etat se contentait du rôle de grand argentier. Renonçant au gouvernement responsable, en 1934, sous la pression des vicissitures économiques, elle devint, dès lors, assujettie aux dictées d'une Commission Royale possédant tous les pouvoirs exécutifs et législatifs. Il échéait à cette Commission d'administrer et de modifier une loi scolaire comportant les attributs suivants: toutes les écoles publiques étaient essentiellement confessionnelles et il appartenait à chacune des confessions reconnues, dont l'Eglise catholique, de constituer la structure complète des écoles primaires, secondaires et supérieures. La fondation, l'aménagement et l'entretien des écoles étaient du ressort exclusif des églises; chacune de celles-ci, au surplus, désignait le surintendant de ses écoles, ses visiteurs et inspecteurs, elle fixait les programmes et choisissait les manuels; les territoires scolaires eux-mêmes étaient déterminés selon les limites diocésaines et paroissiales. La confessionnalité était reconnue comme étant la base du système et ce principe recevait une mise en vigueur intégrale.

Dès 1935, cependant, la Commission Royale, munie des pouvoirs dictatoriaux qu'elle pouvait exercer sans consulter le peuple, opéra de véritables mutilations dans le régime scolaire de Terre-Neuve. Elle affermit la participation de l'Etat en installant un dirigisme avancé, au détriment de l'autonomie des églises. Au cours des quelque quinze années de son existence elle réussit à modifier la loi scolaire par étapes successives, de sorte que, à la veille de son entrée dans la Confédération, Terre-Neuve, dans sa loi écrite, avait amoindri de façon marquante l'influence des églises au profit de celle de l'Etat, sans toutefois détruire le caractère confessionnel des écoles publiques. L'Etat, par ailleurs, n'avait pas cessé d'être généreux, puisqu'en 1949, les subsides scolaires atteignaient la somme de $4,202,000.00, lorsqu'en 1935 ils n'étaient que de $725,000.00; mais la garantie constitutionnelle contre le pouvoir de la législature n'avait plus, en 1949, le même objet qu'elle aurait eu en 1934. Il faut ajouter cependant à la louange des gens de cette nouvelle province que, dès 1950, la législature de Terre-Neuve, ne suivant point l'exemple de certaines de ses soeurs aînées, restitua au bénéfice des églises et au détriment de l'Etat, certains privilèges antérieurs au régime de la Commission Royale. Ainsi modifia-t-elle sans retard les dispositions de la loi pour que le poste de surintendant des écoles de chaque confession soit moins la chose du ministère que celle de l'école confessionnelle. Ainsi dépouilla-t-elle l'autorité ministérielle de son pouvoir prépondérant, afin de lui donner une faculté de sanction envers les décisions du Conseil d'Instruction Publique dont le surintendant des écoles catholiques fait partie.

La loi qui détermina l'union de Terre-Neuve au Canada consacre expressément le droit de cette province de légiférer sur l'enseignement, mais ici, comme dans l'article 93 du texte originel de la constitution canadienne, elle impose des limites à ce pouvoir, en interdisant que ne soient formulées des lois portant atteinte aux écoles confessionnelles. Pour la première fois dans l'histoire constitutionnelle du pays, au surplus, cette loi accorde à des écoles confessionnelles une protection positive puisqu'elle stipule que celles-ci devront recevoir chacune une part équitable de subventions publiques.

QUEBEC

La Province de Québec n'offre point de problème scolaire se rapportant soit à la minorité protestante ou à la population de langue anglaise qui l'habite. Ici, la liberté d'enseignement est complète. Ici, le droit de recours au gouverneur général en conseil n'est pas illusoire, il est inutile. Ici, les prescriptions constitutionnelles limitant le pouvoir provincial au bénéfice des minorités n'ont jamais été invoquées par la population protestante ou anglaise: ce qui nous justifierait de conclure qu'elles ont été inopérantes ,non point parce qu'il n'y eut possibilité de les mettre en vigueur mais parce que la nécessité de le faire ne s'est jamais présentée. Le pouvoir législatif provincial ne s'est pas exercé pour amoindrir la jouissance des droits naturels, mais il s'est manifesté pour en permettre le parfait épanouissement. Je ne saurais faire mieux, à ce sujet, que de vous citer un passage du livre de M. Louis-Philippe Audet, intitulé "Le Système scolaire de la Province de Québec" pour illustrer de quelle façon la vieille province s'est prévalue de son expérience et de sa bonne volonté pour donner suite à l'esprit de la constitution, avec plénitude. Et je crie:

"Il convient de souligner, d'autre part, la philosophie chrétienne qui a présidé à l'élaboration de ce système unique au monde système qui est le plus conforme aux droits inaliénables de l'Eglise, de la famille et aux devoirs supplétifs de l'Etat... De plus, notre système jouit d'une grande souplesse et d'une largeur de vue remarquable. Le Canada est un pays à double race, à double culture. La constitution de 1867 a consacré ce principe. Et, dans la Confédération canadienne, la province de Québec s'est toujours fait un point d'honneur d'accorder à la minorité un traitement de justice et d'équité particulièrement sur cette délicate question de l'éducation: voilà pourquoi nous avons un double système, à la fois catholique et protestant, anglais et français et cela, aux trois degrés, primaire, secondaire et universitaire.

"Cette dualité de notre système scolaire ,qui étonne souvent les éducateurs étrangers qui nous visitent, constitue la caractéristique essentielle de notre organisme éducationnel. Notre système d'enseignement s'appuie sur cette dualité fondée sur les différences de race, de langue et de religion. La minorité anglo-protestante de cette province jouit du maximum de liberté au point de vue scolaire.

"Cette situation rappelle le témoignage éloquent de l'inspecteur général des écoles protestantes qui disait en 1917: "Il n'y a jamais eu l'ombre d'un froissement dans le département de l'Instruction Publique depuis la Confédération ou avant cette époque. La minorité protestante jouit d'une étonnante liberté et tout ce dont elle a besoin lui est accordé.

"Et c'est sans doute en songeant à tous ces faits qu'un ancien premier ministre de la province a pu dire un jour, devant les délégués de l'Association parlementaire de l'Empire britannique: "Pour le traitement des minorités, la province de Québec donne un exemple au monde entier."

CONCLUSION

A mesure que, d'une province à l'autre, s'estompent, dans cette étude, les lignes de structure scolaire neutre, et que se dessinent avec plus de précision les aspects de liberté d'enseignement que présentent certaines législations,,, il devient difficile de distinguer, dans le tableau général, entre les nuances juridiques et les ombres et lumières pédagogiques, entre les droits constitutionnels et les dispositions pratiques se rapportant à l'administration des écoles. Dans un système scolaire coordonné, tous les éléments se tiennent et s'entremêlent; mais en un bref exposé seules les vues de synthèse ont place. Dans l'ensemble des législations scolaires au Canada, la faculté d'enseigner le français ou de servir du français pour l'enseignement, n'émane pas strictement des dispositions de notre constitution. Certaines lois ou règlementations scolaires, édictées conformément aux pouvoirs législatifs prévus, renferment des dispositions plus ou moins efficaces nous permettant d'exercer notre droit à l'usage de la langue française. Ces dispositions sont révocables au choix de l'autorité dont elles proviennent.

Dans presque chaque province où l'enseignement du français jouit de quelque privilège, celui-ci est conditionné, par les programmes d'étude formulés dans un arrêté ministériel, ou par une règlementation autorisée, et cette situation faite au Français dépend du bon vouloir des autorités. De toute façon il s'agit ici d'une liberté d'ordre pratique n'ayant pas les attributs de l'inviolabilité. Par ailleurs, dans le domaine de la confessionnalité scolaire, l'intangibilité des systèmes qui la reconnaissent et la mettent en vigueur, s'appuie sur la source même de l'organisation politique du Canada. La perfection des lois provinciales à ce sujet se manifeste de façon progressive, d'une province à l'autre, selon une modalité propre à chacune, en commençant par le Manitoba, en continuant par la Saskatchewan et l'Alberta, en passant par l'Ontario, pour enfin s'exprimer de façon plus nette à Terre-Neuve, et d'une manière complète dans le Québec. Il devient ainsi possible d'établir comment les provinces ont donné suite à l'esprit de la constitution, en respectant, à quelque degré, les droits des individus, et en bridant les pouvoirs législatifs selon la bonne volonté et la bonne foi de la population, et parfois selon les décisions judiciaires, ne laissant point d'option aux législateurs.

Dans certaines provinces canadiennes, la vivante réalité de nos droits scolaires issus de la nature et de l'histoire, dépasse les cadres restreints d'une légalité soucieuse de la mise en oeuvre littérale de la loi fédérative. Est-ce à dire qu'il nous faille accepter les entraves comme si elles avaient été placées de façon permanente et inviolable ? La loi n'a point cette qualité de fixation pour tous les temps et milieux. Elle aussi est une réalité vivante qui, dans sa croissance, doit souffrir les inflections et les émondements exigés par une culture rationnelle et volontaire. Il ne s'agit pas d'opposer aux lois injustes une résistance révolutionnaire. Il est temps que l'on cesse de qualifier d'agitation toutes nos recendications, comme si le fait de réclamer la justice comportait un mouvement subversif. Il s'agit de posséder une juste appréciation des valeurs nationales et religieuses qui font l'objet de nos aspirations, et de connaître la véritable portée des prescriptions juridiques qui ne correspondent pas à nos légitimes ambitions. Il faut, par les moyens que notre liberté démocratique met à notre disposition, nous efforcer d'infléchir la loi dans le sens de nos droits véritables. Nous ne prétendons pas qu'il faille ruser avec la loi. Il faut, en s'inspirant de l'esprit des lois, combattre ce qui lui fait violence dans la lettre de la loi. C'est ainsi qu'il nous est politiquement loisible de travailler à l'évolution de la stricte légalité. D'ailleurs, en agissant de la sorte, non seulement sommes-nous fidèles à nos traditions et à nos espérances, mais nous nous conformons au génie des lois angaises, essentiellement faites d'un mélange constant de traditions et d'adaptations. Les lois anglaises se perfectionnent non pas en prévoyant ce qui doit être, mais en se formulant de façon progressive selon ce qui est en voie de devenir, voilà la clef du succès en démocratie anglaise, fruit de la volonté populaire, des mandats accordés par une majorité électorale. En un pays où nos concitoyens observent notre accroissement numérique dans la cité, il faut proclamer l'absence de tout désir chez nous d'une conquête politique ou économique qui les placerait dans l'état de sujétion injuste où parfois ils nous cantonnent. L'exemple du Québec prouve assez que notre seul espoir, c'est de vivre librement tout en laissant les autres, dussent-ils dépendre de nous, vivre en pleine liberté. En attendant, et tant que l'on craindra nos progrès, notre devoir est d'utiliser les incidences politiques pour faire valoir nos volontés, quand la force seule s'oppose à notre volonté. Dans l'étendue entière du Canada notre influence milite en notre faveur, et rend de plus en plus populaires et sympathiques le fait français et le fait catholique. Un peu partout dans les provinces, autres que le Québec, nous nous acheminons vers une situation où nos minorités, en face de la précarité des ministères, peuvent légitimement faire fonction de majorité, ne serait-ce qu'en détenant ce que l'on appelle la balance du pouvoir. Mais faut-il que nous consentions nous-mêmes à créer les situations qui amènent les redressements désirés. Dans toute cette entreprise de liberté scolaire, il n'y a point que nos droits et les devoirs de l'Etat: il s'y trouve, au point de départ nos propres obligations envers notre pays, envers nous-mêmes et envers nos concitoyens. Il ne nous appartient pas d'exiger le respect de nos droits scolaires si, en même temps, nous ne pratiquons pas le courage et le constance exigés par le parfait accomplissement de nos devoirs. L'avenir de nos écoles se jouera sur deux plans: celui de leur statut juridique et celui de notre fidélité, et il dépend peut-être plus de celle-ci que de celui-là. A défaut d'une légalité pourvoyeuse des biens de la terre, l'école catholique et française doit continuer de vivre, en vue des biens spirituels, à même les sacrifices des personnes et de leurs biens temporels.

Il faut vivre ses droits en premier lieu, si on veut de façon ultime les faire reconnaître. Le grand archevêque de St-Boniface l'affirmait avec vigueur, à un tournant critique de notre histoire scolaire. "Nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre !" Le même principe jouit de la même valeur pratique pour l'enseignement religieux. "C'est à nous d'en mettre..." C'est notre devoir envers la nation canadienne qui n'existerait pas comme telle, sans la dualité de langues, et sans le pluralisme libre des religions. L'unité linguistique est une utopie au Canada, parce que nous n'en voudrons jamais. La laïcité scolaire totale ou partielle, nous y résisterons, parce qu'elle nous priverait de l'aliment de nos âmes. La population majoritaire du pays ne doit pas, pour écarter l'injustifiable hantise de la double jeunesse, espérer la fusion des enfants dans le creuset sans âme de l'école neutre. L'Etat n'a pas besoin, en province anglaise, de restreindre ou de supprimer l'enseignement du français, afin de nous contraindre à maîtriser la langue anglaise. Nous ne voulons point au Canada faire bande à part, comme dans un ghetto, soit par notre refus de participer à la vie commune, soit par le refus des autres à nous y admettre. Nous sommes assez sagaces pour reconnaître que nos enfants, en concurrence avec leurs compatriotes d'une autre langue, doivent munir leur esprit et leurs lèvres des vocables anglais. Nous sommes d'avance disposés aux sacrifices que comporte le bilinguisme. Nous savons que lorsque le fait français s'adonne à l'expansion en territoire nouveau, il risque fort de prendre des nuances qui lui enlèvent sa pureté originelle. Mais l'on ne chemine pas sur une route de colonisation à l'allure que permettent les boulevards qui relient rapidement les villes de Montréal et de Québec. A ce sujet, nos frères du Québec, avec sympathie, nous pardonnent nos faiblesses de pensée et de langue, sachant que la "Gesta Dei per Francos" ne peut s'accomplir en des conditions plus favorables. Cette pénétration en territoire plus ou moins neuf, cependant, doit s'effectuer sans renoncement essentiel de notre part. Elle nous oblige à poser avec dignité et respect des actes de vie française et catholique dans tous les domaines de la vie commune.

En terminant, permettez-moi d'évoquer la renaissance acadienne comme symbole des actes réfléchis et volontaires que notre survivance exige. Exilé de force, le peuple d'Acadie a refait son histoire. Ayant conservé et cultivé le souvenir de la terre des ancêtres, il a voulu, d'une volonté persistante, revenir sur place pour s'attacher au sol et faire revivre sa patrie. Les autres minorités françaises du Canada sont issues d'hommes qui quittèrent volontairement leur sol d'origine. Les conquêtes spirituelles ne les inspiraient pas toujours. En partant, ils renonçaient au milieu qui leur assurait la libre jouissance de leurs richesses culturelles, pour consentir à vivre en territoire étranger où devait les attendre une économie sociale ne devant pas leur permettre la même abondance. Y aurait-il eu dans leur esprit, au moins, une tentation de renoncer pour toujours à la munificence de la terre maternelle, afin d'adopter en terre d'exil un mode de vie capable de leur faire perdre leurs qualités notives? Nos minorités sont-elles entachées de cette faute originelle ? Nous ne devons point le croire. Elles ont toutes eu, par ailleurs, leur crise rédemptrice. Dès lors, sauvées d'une perdition, à laquelle elles étaient exposées, par des renoncements voulus, ou par un glissement imperceptible vers la disparition, elles se sont révélées et, comme le peuple acadien, elles ont voulu survivre avec plénitude dans une patrie dont elle ont toujours été les héritières, et qu'elles veulent léguer à leurs enfants avec toutes libertés, d'un océan à l'autre.

Me Gaston Vincent,
ancien président de l'Association
d'Education de l'Ontario

FIN

Les prévisions de financement sont plus faciles à faire lorsque la maison est achetée d'un bâtisseur

Si vous n'avez qu'une somme limitée d'argent comptant à placer dans une nouvelle maison, vous trouverez sans doute qu'il est plus pratique d'acheter une maison d'un bâtisseur. Le coût total peut en être déterminé dès le début et vous saurez alors exactement comment prévoir le financement de cette maison.

Tout comme lorsqu'il s'agit de construire une maison, vous devriez confier vos intérêts à votre avocat. Il est en mesure d'interpréter les documents légaux pour vous, de s'assurer que le titre du terrain est incontestable et que vous êtes vraiment le propriétaire de la propriété en question. En réalité, ses services peuvent vous faire épargner beaucoup d'argent.

Si vous achetez une maison d'un bâtisseur, le problème du choix et de l'achat du terrain n'existe pas. Vous n'avez en effet qu'à choisir un terrain dans un lotissement et le maison qui doit y être construite.

Le bâtisseur a sans doute déjà un prêt hypothécaire pour la maison projetée. Le prêt a sans doute été consenti à son nom et vous devrez seulement signer un document par lequel vous voue engagerez à assumer le prêt hypothécaire ainsi que toutes les obligations qui l'accompagnent.

Votre avocat sera en mesure de vous fournir ses conseils et son aide à ce sujet.

En général, un document légal qui s'appelle "offre d'achat" sert pour les ventes de maisons. L'offre d'achat est un contrat écrit qui stipule habituellement que le propriétaire consent à vendre et l'acheteur consent à acheter une propriété. Ce document lie les deux parties à des conditions convenues et désigne habituellement le terrain où la maison doit être construite, le genre de maison, le prix d'achat, le montant du prêt hypothécaire, le taux d'intérêt, la somme d'argent à rendre disponible au cours de la construction, la date approximative du parachèvement de la maison, ainsi que la période de temps au cours de laquelle votre avocat fera les recherches sur le titre du terrain.

Une fois qu'il a été établi que vous possédez un titre incontesté à ce terrain ,votre avocat ou l'avocat du bâtisseur prépare un projet d'acte.

L'avocat du bâtisseur préparera un état des redressements à faire, qui portera sur les obligations de toutes les parties intéressées à cet achat. Ces redressements comprennent: (1) les sommes dues au veondeur, comme le prix d'achat, la part des taxes et de l'assurance payées par lui, ainsi que les détails de tous les suppléments que vous demandez au bâtisseur d'inclure dans la maison; et (2) les sommes à créditer à votre compte, y compris le paiement initial, les hypothèques obtenues ou assumées et toute deuxième hypothèque. La différence entre ces crédits du bâtisseur et de l'acheteur représentera la somme à payer à la date limite précisée dans l'offre d'achat.

Vous devriez prendre les arrangements définitifs avec le bâtisseur au sujet de tout défaut que vous découvrirez ou de tout redressement qui s'imposera, et consigner ces détails par écrit. Vous feriez bien d'obtenir l'opinion d'un expert indépendant au sujet de la qualité de la construction.

Une fois que la maison a été parachevée à votre satisfaction, vous devez normalement verser le reste du prix d'achat; vous recevrez alors l'acte qui vous en rend propriétaire. Cet acte devrait être enregistré immédiatement par votre avocat.

Vous recevrez alors des copies du document hypothécaire, de l'acte, ainsi qu'un certificat du shérif attestant que la propriété est libre de toute réclamation de la part des créanciers du vendeur.

Le chef Thomson menace de porter plainte . . .

Winnipeg. — A moins que le gouvernement canadien trouve des arrangements à la satisfaction de sa tribu, le chef Albert Thomson, de la réserve indienne de Peguis, entend porter la dispute, qui dure depuis 54 ans sur une limite territoriale, devant les Nations unies. Le chef Thomson qui a fait cette déclaration récemment, a ajouté qu'en 1907 sa tribu a été frustrée de sa première réserve, près de la ville de Selkirk, au Manitoba, par des agents du gouvernement fédéral.

—Chez les grands quiconque voudra plaire doit d'abord cacher son esprit.
Molière

Les Franco-Colombiens

N.-D. de la Paix

New Westminster, C.C.

DECES:

Le 14 janvier, est décédé à Edmonton, Mme Albina Suter, soeur de Mme A. Albain et de M. Roberge, de notre paroisse.

M. Eugène Delisle, anciennement de notre paroisse, ainsi qu son fils Ernest, les doubles funérailles ont eu lieu à Notre-Dame de Lourdes, Maillardville, et au cimetière de St-Pierre, New-Westminster. Sincères condoléances à ces familles éprouvées.

VISITEURS

En visite à New-Westminster et Maillardville pour Noël, M. et Mme Pat Ducharme, de Fort Kent, chez leurs parents M. et Mme Bellemare et Paul Bellemare ainsi que chez M. et Mme A. Gaucher, de notre paroisse, ils sont retournés très enchantés de leur voyage.

De passage chez M. et Mme Emile Morier, leur nièce.

Soeur Marie Goretti et sa compagne Soeur St-Pie X de Québec, elles se rendent comme Missionnaire en Chine pour un stage de dix ans.

MALADES

Mlle Alice Morin a fait un séjour à l'hôpital Ste-Marie. M. David Tremblay est de retour chez lui après avoir passé six semaines à l'hôpital Columbia pour une opération.

NAISSANCE

M. et Mme Gerry Fatel, une fille Caroline, née le 1er janvier 1962, premier bébé à Ste-Marie. Félicitations aux heureux parents.

CHOSES ET AUTRES

Il n'y a pas eu d'assemblée mensuelle des Dames Auxiliaires, mercredi le 14, la Présidente Mme E. Morier étant souffrante.

Les Dames Auxiliaires servaient un souper, samedi soir le 10. Les recttes furent assez bonnes. Il n'y aura plus de parties de cartes le samedi soir,, le jour sera changé, nous en reparlerons.

Mme Perreault a été passer quelques semaines chez sa fille Mme Gerry Lamothe, à Williams Lage, à l'occasion de la naissance d'un quatrième garçon.

Le 18, les Dames de Ste-Anne avaient leur communion mensuelle et l'assemblée après la messe, Il devait y avoir bénédiction pour l'année 62-63. Les mêmes ont été réélues pour une autre année.

La vie française à Victoria, C.C.

Deux assemblées générales en moins d'un mois, ont ponctué le retour à la Fédération Canadienne-française de la Colombie-Britannique, du club Canadien-français de Victoria. En plus de ces rencontres, nos délégués ont participé à l'assemblée mensuelle de l'exécutif de la FCFCB, tenue à Vancouver, le *samedi soir 3 février*.

La première, qui fut l'assemblée régulière annuelle, s'est tenue en la salle paroissiale Saint-Jean-Baptiste de Victoria. En plus de l'agenda ordinaire, qui consiste à faire rapport des activités de l'année *terminée* et à *tenir* les élections statuaires, l'exécutif sortant de charge annonça publiquement sa décision antérieure de réintégrer sa place au sein de la Fédération, après plus d'un an d'absence.

Cette nouvelle fut reçue avec joie, par une assemblée acide de voir se refaire l'unité entre tous les îlots francophones de la Colombie-Britannique. Il *ne s'agissait pas*, en une telle occasion ,de faire le procès du passé; mais de souhaiter l'aplanissement des petits différends à caractère personnel, pour viser à l'essentiel: l'évolution sociale, religieuse et économique de toute la communauté canadienne-française.

Le nouvel exécutif pour 1962 se compose de: Henri Côté, président; Jean-Paul Schiller, viceéprésident; Roméo Paquette, secrétaire et Luc Allard, trésorier. Mme Yvonne Fortin-Terrien, président sortant de charge, a accepté la présidence d'honneur. Les délégués à la Fédération, choisis par l'ancien exécutif: Henri Côté et Roméo Paquette.

Les délégués ont porté la cause de Victoria auprès de l'exécutif de la Fédération le 3 février. Leur rapport consista à mettre l'accent sur les causes indirectes: individualisme, conflits ou culte de personnalités, etc., qui, dans nos milieux peu nombreux, peuvent marquer sérieusement la marche normale de notre organisation. Ils ont insisté sur la nécessité d'atténuer, dans l'avenir, les répercussions négatives, en décourageant les initiatives non mandatées et en encourageant, par contre, le plus grand nombre des nôtres à prendre conscience de leur responsabilité de Canadiens français catholiques.

La deuxième assemblée a été convoquée pour le mercredi 14 février. Une quarantaine de membres et invités vinrent entendre l'exposé du Plan le Sécurité Familiale, que la Fédération a mis de l'avant, afin de mieux servir les intérêts de ses membres, tout en assurant une base plus concrète de cohésion pour les éléments francophones de la Province. Le conférencier invité fut M. Eugène Trottier, animateur du même plan, auprès de l'Association Canadienne-française de l'Alberta. A la suite du grand succès et de l'envergure des services rendus en Alberta, il n'y avait pas de meilleur moyen de renseigner notre groupe, qu'avec l'aide de M. Trottier, qui n'a désappointé personne.

Au cours de l'assemblée, le club, a l'unanimité, a déploré l'absence de son dévoué pasteur et aumônier, le R.P. Clément Lépine, o.f.m., hospitalisé. Les meilleurs voeux de prompt rétablissement l'accompagnent dans sa convalescence.

Roméo Paquette, sec.

Conseil Père L. Fouquet

Chevaliers de Colomb

MESSAGE DU GRAND CHEVALIER:

Le 29 mars 1962, l'ordre des Chevaliers de Colomb fêtera son 80e anniversaire de fondation. Si l'on considère le bien tant spirituel que matériel fait par l'ordre au cours de cette période de 80 ans, nous avons tout lieu d'être fiers d'appartenir à cette organisation d'hommes de bonne volonté qui compte actuellement plus de 1,100,000 membres.

Si des hommes de valeur tel que le président actuel des Etats-Unis sont fiers de se dire Chevaliers de Colomb, à plus forte raison pouvons-nous avoir le même sentiment de fierté. Soyez donc tous, dans votre sphère d'action, d'ardents propagandistes de l'idée de la Chevalerie. N'hésitez pas et n'ayez *ni crainte ni* gêne de vous dire Chevalier de Colomb; portez votre insigne non seulement dans nos réunions, mais aussi et surtout dans toutes les occasions de votre vie publique.

Paul Gagnon, Grand Chevalier

ACTIVITES CATHOLIQUES PROCHAINES:

Le président des activités catholiques de notre conseil, le frère Léo Desautels, rappelle à tous que la *communion* mensuelle du 11 mars, à la messe de 9h. sera suivie d'un déjeuner-causerie. Plus de détails à ce sujet vous seront donnés à la prochaine réunion, mais dès maintenant on nous annonce un conférencier de choix. On pourra se procurer les billets sous peu.

Un appel spécial vient d'être fait par tous les évêques du Canada en vue de la constitution d'un fonds national de $50,000. destiné à l'achèvement de la construction d'un séminaire en Honduras. Le but de cette création est de permettre à l'Eglise de lutter plus efficacement contre la vague communiste et athéiste qui, de plus en plus, essaie de couvrir les pays d'Amérique Latine. Il est possible qu'une contribution d'environ $0.50 par membre soit demandée afin de constituer la quote-part de notre Conseil à la formation de ce fonds. Nul doute que chaque frère acceptera généreusement ce petit sacrifice supplémentaire.

ACTIVITES DU CONSEIL PASSEES et FUTURES:

Voyage à Victoria.—Tous ont sans doute eu des échos du voyage qu'un groupe de nos membres et leurs dames ont fait à Victoria, le 27 janvier dernier, à l'occasion du tournoi de curling des Chevaliers de Colomb. Le Conseil est fier d'annoncer qu'une de nos équipes, composée des frères Beaubien, Bringsli, Boulet et Bilodeau, s'est classée en 3ème position. — 27 personnes prirent part à ce voyage, qui devient de plus en plus populaire parmi notre groupe. A cet égard, nous devons un merci tout spécial au frère Gérald Moreau, et à la famille Lavertu, de Victoria, pour la splendide réception organisée à notre intention. Tous en sont revenus enchantés au possible.

UN MOT AU SUJET DE L'INITIATION

La campagne de recrutement continue. On s'organise de plus e nplus et bientôt tous seront invités à y participer. Une liste d'au moins une centaine de candidats possibles a été établie et chaque membre sera prié de faire sa petite part de travail, en acceptant de visiter 2 ou 3 candidats et de les décider à joindre les rangs de la Chevalerie.

HISTOIRE DE LA CHEVALERIE EN COLOMBIE:

Comme il a déjà été annoncé, le secrétaire financier, frère J. E. Audette, possède toujours un certain nombre d'exemplaires du livre donnant l'historique complet de la Chevalerie en Colombie Britannique, depuis sa fondation jusqu'à maintenant. Ce livre est disponible moyennant la modique somme de $1.00. Chacun devrait en posséder une copie.

NOUVELLES DIVERSES DU CONSEIL:

Le Conseil est heureux que le frère Roger Peloquin a quitté l'hôpital et est maintenant en voie de complète guérison, à tel point que son accident n'a pas diminué son enthousiasme à joindre la grande confrérie des gens mariés. Nos meilleurs souhaits de bonheur à l'occasion de son très prochain mariage.

Le Conseil est également très heureux de souhaiter la bienvenue au frère L. Hébert, du Conseil LaVérendrye, récemment transféré à notre Conseil.

Les frères suivants ont leur anniversaire de naissance au cours de février: Frère Paul Gagnon: le 5 février; Frère Oscar Loiselle: le 12 février; Frère Laurent Gilmore: le 15 février; Frère Paul Fortin: le 19 février.

APPEL DU SECRETAIRE FINANCIER:

Le frère Jos. Audette *fait un appel nouveau à tous les membres encore en* retard dans le paiement de leur cotisation. *La majorité a déjà payé, mais il reste quelques retardataires.* Notre secrétaire financier insiste donc pour que, si la chose est possible, les cotisations soient payées pour une période de 6 mois et même d'un an. Cela lui faciliterait de beaucoup son travail de comptabilité.

DATES DES PROCHAINES REUNIONS:

Pour le mois de mars: les lundis 5 et 19.

Paul Protin, *éditeur*

Correction

Cold-Lake.—M. l'abbé Emile Champagne, curé le Cold-Lake, est actuellement en voyage d'affaires et d'études. Il sera de retour en avril. Voici sa présente adresse: St. John's University, Cellegeville, Min.

SAINT-ISIDORE

DECES:

Nous regrettons beaucoup de devoir annoncer le décès de Joseph Gaétan Luc, enfant bienaimé de M. et Mme Léopold Bergeron, survenu jeudi dernier le 8 février à l'hôpital Général d'Edmonton, à l'âge de 21 jours. La cérémonie des Anges et la sépulture eurent lieu, samedi le 10 février, à Saint-Isidore, au milieu d'un bon nombre de parents et d'amis.

A M. et Mme Bergeron, ainsi qu'à leur famille nous offrons nos plus sincères condoléances.

REMERCIEMENTS:

M. et Mme Léopold Bergeron désirent adresser des remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de leur enfant.

Ouverture d'une nouvelle pharmacie

M. Gilbert Turcotte, propriétaire et gérant de la pharmacie "Mid-Town" située dans la gare des autobus (Bus Depot) 102e rue et 102e ave, annonce l'ouverture d'une nouvelle pharmacie au No 10706 ave Jasper à l'est du "Professional Bldg).

M. Turcotte a introduit une nouvelle méthode de prix sur les prescriptions ce qui permet aux patients de sauver 30% du prix régulier tout en conservant la plus haute qualité des ingrédients.

Les pharmacies Mid-Town donnent un escompte de 10% sur les préparations de vitamines et remèdes pour diabétiques (insuline, tablettes, etc.).

Les livraisons seront faites a domicile pour la modique somme de .25 sous et un arrangement gratuit est fait pour recueillir les prescriptions chez-soi en téléphonant GA 4-5915.

Les pharmacies sont ouvertes tous les jours de 9h.30 a.m. à 7h., excepté le dimanche, le jeudi jusqu'à 8h. Vous y trouverez aussi un grand choix de cosmétiques de renom tel Revlon, Yardly, Max Factor, etc... Les comis au nombre de 7 sont à votre service aux deux pharmacies et peuvent vous servir soit en français, anglais et ukrénien.

Gilbert R. Turcotte est gradué de l'Université de l'Alberta, il fit ses études élémentaires et supérieures à Falher. Il vous invite bien cordialement à le visiter à ses deux pharmacies pour notre propre économie et satisfaction.

Nous félicitons M. Turcotte qui mérite notre encouragement et lui souhaitons du succès dans sa nouvelle entreprise.

Edmonton. — La police d'Edmonton recherche dans les magasins de la ville de la boisson chinoise dont la teneur en alcool dépasserait 60 p. cent. Elle a notamment déclaré qu'elle a saisi plusieurs centaines de bouteilles dans sept caisses de bois, et qu'elle doutait que dans certains cas les acheteurs seraient au courant qu'ils enfreignaient la loi.

Echos des Albernis

Samedi le 27 janvier, dans l'église Notre-Dame-des-Victoires, eut lieu le mariage de Juliette Lucille Blais, fille de M. et Mme Omer Blais, à Ronald Huot, fils de M. et Mme Henri Huot.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par le R.P. Ségismond Lajoie, vicaire.

La mariée, vêtue d'une toilette de dentelle chantissée et nylon blanche, portant son voile de confirmation, bouquet de carnations blanches et roses rouges; fit son entrée au bras de son père. Elle fut précédée de la fille d'honneur, sa cousine, Mlle Ginette Paquette, revêtue d'une robe rose corail, et portant au cou un loquet, cadeau de la mariée. Celle-ci portait un bouquet de carnations blanches. Albert Desrochers, cousin de la mariée, était garçon d'honneur; les huissiers étaient Guy Paquette et Louis Blais. La messe fut servie par Ivan Blais, frère de la mariée, et Louis Cyr.

Durant la messe, Mme Rose Anna Paquette et M. Raymond Sévigny, chantèrent de beaux cantiques appropriés, tandis que Mme Lazeruk touchait l'orgue.

Le dîner fut servi à la demeure de M. et Mme Omer Blais; le souper à la Salle Cherry Creek. M. Adolph Duquette était le Maître de Cérémonie.

La mère de la mariée était revêtue d'un complet doré, deux pièces, avec accessoires verts. Pour la réception elle portait une robe fourreau, rose, avec accessoires noirs, et corsage de carnations roses.

La mère du marié revêtit une robe de soie verte, avec accessoires noirs, et corsage de carnation roses.

Les nouveaux mariés résideront à Comox, où M. Huot est engagé dans l'Aviation.

* * *

Nous nous sommes réunis récemment pour étudier le Plan de Sécurité Familiale de l'Assurance-Vie Desjardins, qui nous est soumis par l'intermédiaire de la Fédération Canadienne-Française de la C.B. Sept de nos familles se sont jointes à ce Plan de Sécurité Familiale.

Notre émission hebdomadaire de 15 minutes de français à notre poste de Radio local, fut récemment étendue d'un autre quart d'heure: de 9h.15 à 9h.45 tous les samedis matins, au poste CJAV, sous l'habille direction de M. Adolphe Duquette.

François Léger

BEAUMONT

Dimanche dernier eut lieu la soirée de Bingo organisée par l'Association "La Caisse Populaire". Les prix d'entrée furent décernés aux personnes suivantes: Omer Rivard, Cécile Demers et Mme Oscar L'Heureux.

M. le curé Robert est absent depuis plusieurs jours, pour cause de santé. Mme St-Pierre, M. Charbonneau, M. Léo Roberge et Mme Gérard Magnan sont à l'hôpital; espérons qu'ils nous reviendront bientôt et en parfaite santé. Mlle Marguerite Magnan a passé quelques *jours* à l'hôpital; elle est maintenant retournée à Morinville pour continuer ses études.

Nos professeurs, MM. Laurent Beaudoin, Bernard Lemay et Daniel Lavigne ont eu le bonheur de faire leur retraite fermée à l'Etoile du Nord, la semaine dernière. Comme leurs douze camarades qui sont allés, il y a deux semaines, ils ont joui à pein de ces jours de méditations et de prières.

Lundi dernier, eut lieu à Saint-Joachim le service funèbre de Mlle Léonie Blanchard, anciennement de Beaumont. Son corps repose dans notre cimetière, près de ceux de ses parents.

Nos sympathies à la famille Blanchard.

MARIE-REINE

NOUVEAU COMMISSAIRE

Lors de l'assemblée annuelle pour les contribuables du district scolaire de Marie-Reine, S.D. No 4971, à la date du 6 février dernier, M. Léo Laîtres fut élu commissaire en remplacement de M. Oscar LaBrie, sortant de charge. Le bureau des commissaires à Marie-Reine se compose donc de MM. Mérid̃é Lavoie, Adrien Fournel et Léo Laîtres. Félicitations au nouveau commissaire.

Dimanche le 11 février, à Marie-Reine, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ont tenu leur réunion sous la vice-présidence de M. Jean-Paul Tremblay. A cette occasion nous avions la présence de MM. Fernando Girard et Paul Arthur Fortin, de St-Isidore. Les élections annuelles donnèrent les résultats suivants: M. Jules Chabot, président; M. Emmanuel Lepage, vice-président; directeurs: MM. Camille Boucher, Charles Desrosiers et Gérard Forget.

Chez les dames et demoiselles: Mme André Gendron fut élue présidente, et Mlle Francine Forget, vice-présidente. Le conseil de l'exécutif a choisi M. Robert Gaucher comme secrétaire. Remerciements ou conseil sortant de charge, à son président, M. Héraclius Tremblay, et souhaits de succès au nouveau conseil.

Des travaux de finition viennent de s'accomplir à l'intérieur de l'église de Marie-Reine et furent exécutés par M. Jean-Paul Tremblay. Les paroissiens peuvent admirer un autel plus moderne, une sacristie, un confessionnal, etc.

M. François Albinati nous a quittés pour aller demeurer à la maison des vieillards de High Prairie. Nous lui souhaitons un heureux séjour là-bas.

M. Camille Saint-Amant qui demeurait à la maison des vieillards de Whitelaw depuis plusieurs années, passe quelque temps chez ses amis de Marie-Reine en attendant d'aller retrouver ses enfants dans la vieille province de Québec.

Nos souhaits de bonne convalescence à Marie-Reine Boucher qui a subi une opération pour une péritonite.

En voyage d'affaires à Edmonton, M. et Mme Mérid̃é Lavoie, ils visiteront aussi leurs parents à Saint-Albert.

TANGENTE

M. Sylvio Leduc travaillant au chantier en Colombie Canadienne fut victime d'un accident et il est présentement dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Dimanche dernier avait lieu l'assemblée annuelle des Lacordaire et Sainte-Jeanne-d'Arc. A cette occasion, le conseil diocésain était représenté par MM. Fernando Girard, Evans Lavoie et Jean Ladouceur, de Marie-Reine; et M. et Mme Léopold Lafleur, de Guy.

Des élections eurent lieu et donnèrent le résultat suivant: MM. Alphonse Boulianne, président; Fernand Boulianne, vise-prés.; Mme Donat Sylvestre, présidente et Mme Gabriel Noel, secrétaire-trésorière.

—Le meilleur des gouvernements n'est pas celui qui fait les hommes les plus heureux, mais celui qui fait le plus grand nombre d'heureux.

Franco-Albertains

Si vous avez l'intention de vous établir à Edmonton, nous vous invitons à considérer la rive sud où il existe une paroisse canadienne-française (St-Thomas) et une école bilingue.

Pour plus d'information, adressez-vous à
L'ASSOCIATION DES PARENTS-PAROISSE et MAITRES,
6731 - 95 Avenue,
Edmonton
Tél.: HO 9-4686

St-Thomas d'Aquin

A notre réunion du 31 janvier, Parents-Paroisse-Maitres, nous avions le bonheur d'écouter le R.P. Arthur Lacerte, o.m.i., recteur du Collège Saint-Jean nous donner une conférence sur le rôle des parents et des maîtres dans l'éducation des enfants, et particulièrement de 7 à 12 ans. Cette conférence fut une des plus intéressantes et des plus goûtées.

Pour la prochaine réunion du 21 février, le Dr R. S. Sabourin, traitera le sujet: "Santé Dentaire."

A cette même réunion, il fut question d'ajouter une classe de l'après-midi, au jardin de l'Enfance, après Pâques, si les parents sont suffisamment intéressés.

Le 4 mars, grande journée de l'ouverture de l'église Saint-Thomas d'Aquin. Il y aura bénédiction par Mgr A. Jordan, o.m.i., à midi, un sermon de circonstance prêché par Mgr Roméo Ketchen suivi d'une messe solennelle.

Le Club Montcalm se prépare à une "soirée Variété" pour le 25 mars. Il y aura différentes pièces présentées par la jeunesse de Saint-Thomas.

Les enfants! Ecoutez-vous à CHFA l'émission: "La Boite aux Surprises" dirigée par Normand Fontaine — de 4h.30 à 5h. —. Les enfants de M. et Mme L. LeBlanc sont contents d'y avoir participé. Déjà Maurice et David ont tous deux gagné une jolie montre et Louise, un intéressant volume.

M. René Blais est allé à Saint-Hyacinthe, P.Q., où il a assisté à l'impressionnante cérémonie de Prise d'Habit de sa bonne maman, le 3 février, chez les Soeurs de la Présentation de Marie.

Prompt rétablissement à M. Hector Goulet, hospitalisé à l'Université.

Mme George Duez et fils Denis, ont passé quelques jours à Saskatoon en visite chez sa mère, Mme Adrien Legarf.

BAPTEMES:

Charles Michel, fils de M. et Mme Emile Magnan.

Gisèle Annette, fille de M. et Mme Pierre Eugène Bérubé.

Daniel Antonio Joseph, fils de M. et Mme Richard Lemoine.

Félicitations aux parents!

Annonces classées

FILLE DEMANDEE

On demande une fille canadienne-française pour travailler dans un bureau de médecin. Appliquez personnellement chez Dr Joseph Boulanger, tél. GA 2-2009.

ST-JOACHIM

En hommage aux Rév. Pères Oblats qui célébraient leur fête, les membres du Club Alouette présentaient une soirée comprenant chants, musique et comédie. Ils ont su nous intéresser et nous avons apprécié leurs nombreux talents et leur heureuse initiative qu'il vaut la peine de développer.

Parmi les jeunes artistes qui nous ont charmés en chantant de jolies mélodies, mentionnons Mlles Irène Pomerleau, Marguerite Blais, Nicole Cousineau et Jean Guy Dallaire, ils étaient accompagnés au piano par Mle A. Blais et Mlle Suzanne Lambert. Avec art et brio Mlles Suzanne Lambert et Simonne Patenaude ont exécuté un duo au piano.

Les acteurs de la comédie intitulée: "Les deux timides" et qui ont si bien remplis leurs rôles et égayé l'assistance, étaient Richard Nadon, Monique Bédard, Jean-Guy Dallaire, Roger Girouard et Dolorès Tellier.

Les artistes invités qui ont apporté leur concours sont les Gais Troubadours du Collège Saint-Jean, M. Edouard Labonté, Mme A. Blais, Mme A. Brissette, M. Chs Joly et M. Robert Gourdine. M. Cyril Royer, président du Club agissait comme maître le cérémonie et M. René DesPins, comme directeur de la comédie.

Pour terminer le R.P. Provincial et le R.P. Ferland encouragèrent et félicitèrent les jeunes de leur belle initiative qui contribue à faciliter leur développement culturel.

Lundi avait lieu à Saint-Joachim le service funèbre de Mlle Léonie Blanchard et qui fut célébré par le R.P. Langevin, cousin de la défunte. Nos condoléances aux parents et amis.

Le Dr et Mme Cairns revenaient, dernièrement, de Banff, où ils ont assisté à la convention médicale de "l'American College of Physicians".

Mme C. E. Baril et sa fille Madeleine ont passé quelques jours à Calgary chez Mme L. Lebel, elles étaient accompagnées de Mme G. A. Thibault qui a visité sa fille et sa famille récemment établies à Calgary.

Les Dames de Sainte-Anne remercient les personnes qui ont assisté à leur thé de lundi dernier.

C'est avec regret que nous venons d'apprendre le décès de Mme G. Baril (Cécile Brissette), survenu à l'hôpital Saint-Joseph. A la semaine prochaine pour plus de détails.

BAPTEMES:

Gérard Ernest Joseph, fils de M. et Mme Léo Dufault. Parrain et marraine: M. et Mme Maurice Prévost.

Gisèle Marie Thérèse, fille de M. et Mme Emile L'Abbé. Parrain et marraine. M. Charles Dion et Mlle Thérèse Tremblay.

Marie Gilberte Jasmine, fille de M. et Mme Roger Brideau. Parrain et marraine: M. Charles de Clercq et Mlle Gilberte Hébert.

Le R.P. F. Thibault est de retour à Saint-Albert après avoir passé quelques jours à l'hôpital.

Sont patients à l'hôpital Général: Mme J.-P. Meunier et M. J. Tessier, de la 116ème rue.

—Les gouvernements agissent selon les pressions qu'ils subissent.
Roosevelt

PICARDVILLE

Toute notre paroisse est en deuil. Quantité de messes de Requiem sont chantées pour notre regretté curé, M. l'abbé Robert LeRouge. Depuis 1958, il s'occupait de nous. Ce fut un grand choc de le savoir mort pendant sa sieste, dimanche après-midi. Parce qu'on le croyait à l'hôpital, ce n'est que le lundi matin qu'il fut trouvé.

Il était toujours prêt à nous aider. Souvent il venait à l'école pour entendre nos confessions. Il nous apprenait comment préparer nos communions et faisait avec nous les actions de grâces. Voici des enseignements que nous n'oublierons jamais:-dire le "Domine non sum dignus" avant la communion; suivre la Messe dans un bon missel, répondre aux prières et chanter avec le choeur de chant; prier pour le Pape et le Concile oecuménique; prier Marie, la Toute-Blanche, et l'imiter dans sa pureté; dire nos prières avec ferveur plutôt que d'en dire beaucoup; se punir avec du sel quand on parle mal; travailler fort à l'école, bien jouer aux récréations, et ne pas oublier le "homework".

Depuis son arrivée à Picardville, il a beaucoup travaillé pour l'école. Malgré sa grave maladie de coeur et sa fatigue, il voyait à tout ce qui concernait l'école. On l'a même vu faire de la plomberie cet automne quand l'eau fut installée. Le terrain de l'église aussi a été embelli par lui. C'est ainsi qu'il s'est rendu à bout.

Ce premier vendredi du mois, quand nous sommes allés communier, il a parlé du décès de Mme French, nous disant qu'il fallait toujours être prêts et de ne jamais se coucher sans invoquer Notre-Dame de la Bonne Mort.

Dimanche matin, à cause de la tempête de neige, il a dit sa dernière messe avec très peu de paroissiens. Après la messe, il s'est tourné vers ses enfants de choeur en les exhortant de ne pas oublier que Jésus demeurait en eux pour au moins dix à douze minutes, et qu'ils devraient Lui tenir compagnie. Il leur a souhaité la grâce de sentir, au moins deux ou trois fois pendant leur vie, cette présence de Dieu en eux.

Ce fut son testament.

Bon Père LeRouge, nous prions pour que votre récompense au Ciel soit bien grande et que vous continuiez à veiller sur vos enfants de Picardville.

Les élèves de l'école
Sainte-Bernadette

VIMY

Nous voulons remercier les joueurs de gouret de Morinville et Legal pour être venus assister aux funérailles.

Aux familles Baert et Toupin, nous offrons nos sympathies les plus sincères.

HOCKEY:

Le 15 février — Bontam — Vimy 7, Barrhead 4.

Le 15 février — Juvénile — Legal 11, Vimy 10.

Le 14 février — Pee Wee — Vimy 5, Barrhead 1.

Le 16 février — Senior — Vimy 6, Morinville 1.

Le 18 février — Senior — Saint-Albert 7, Vimy 4.

Nous sommes désapointés d'apprendre que Maurice Provençal s'est cassé le poignet en jouant contre Saint-Albert.

Les dix meilleurs compteurs de la Ligue Sturgeon River:

	Points	Assistances	Pénitences	Totaux
(Vimi) Ray Baert	28	20	0	48
(S. Albert) Hodgson	23	22	22	45
(Vimy) M. Provençal	22	14	10	36
(Mor.) O. Chevalier	20	14	10	34
C. Hesse	23	8	4	31
(S. Alb.) J. Cassidy	9	20	6	29
(Vimy) L. Burns	9	13	6	22
(Legal) O. Roberge	16	10	4	26
(Vimy) L. Provençal	19	7	2	26
(Mor.) N. Neunier)	12	11	17	23

Dimanche le 18, il y eut service des Anges pour le bébé de M. et Mme Albert Blanchette. A eux nous offrons nos sympathies. Nous les offrons à M. Jean-Marie Gervais à l'occasion de la mort de son frère, qui demeurait dans l'Est.

Nous recommandons à vos prières M. Jean Piquette qui est gravement malade. N'oublions pas non plus les autres malades.

ICI ET LA:

Samedi le 17, il y eut une partie de patinage donnée par les jeunes de la Croix Rouge.

Dimanche le 18, il y eut une assemblée pour le comité de la construction de l'église.

Lundi le 19, assemblée des Dames de Ste-Anne; mercredi le 21, assemblée du CWL.

Lundi le 21, assemblée organisée par la FUA, il y eut quelques films de présentés et commentés par le Dr Ross.

PLAMONDON

Vendredi soir le 9 février, l'assemblée annuelle du District scolaire avait lieu dans le gymnase. L'assistance était assez cordiale. Plusieurs sujets ont été discutés. Le Père Croteau a été réélu comme secrétaire pour un terme de trois ans. Sr Marie Ludger, provincial, a très bien répondu aux questions qui lui furent posées.

Dimanche le 11 février, M. et Mme Dewey Plamondon ont organisé une soirée en l'honneur de leur fille Phyllis, à l'occasion de son 16e anniversaire. Ses amis d'école ont été invités et se sont très bien amusés. Phyllis reçut de nombreux cadeaux. Mme Plamondon servit un délicieux goûter vers 11h.30.

Le 6 février, la petite Louane Schaub, victime de la poliomyélite, a subi une opération à la jambe, ce qui lui permettra de marcher sans support artificiel. Elle est à l'hôpital de l'Université. Nous nous réjouissons avec ses parents, M. et Mme Edmond Schaub, qui ont eu, sans doute, beaucoup d'ennuis depuis que cette enfant succomba à la maladie, il y a un an et demie.

Le R.P. J. Saint-Arnaud, chapelain à Naméo, a fait une courte visite ici cette semaine, avant de partir avec un contingent pour l'Egypte, où il sera stationné pour les deux prochaines années. Les paroissiens de Plamonlon et d'Atmort lui souhaitent bonne chance!

Mercredi le 14 février, à midi et demi, en notre église, André Schaub unissait sa destinée à Mlle Lucienne Gervais. L'abbé F. Croteau était l'officiant. L'abbé E. Croteau, d'Atmore, était présent, ainsi que de nombreux parents et amis du Lac-la-Biche, Normandeau, Edmonton et Drayton Valley. Il y eut réception à la salle communautaire pour environ 150 invités. Arthur Girard était maître de cérémonie. L'orchestre Turgeon était en charge de la musique pour la danse qui fit suite. M. et Mme André Schaub demeurent à Gourin. Meilleurs souhaits!

Le 14 février, Lucien Ulliac, de Gourin et sa soeur jumelle, Mme Denise Charest, de Normandeau, célébraient leur 25e anniversaire de naissance. Pour marquer l'occasion davantage, Lucien annonça ses fiançailles à Mlle Léonette Leduc, d'Edmonton. Félicitations!

Jeudi soir, avait lieu la Récollection de l'Action Catholique Rurale. Il y eut d'abord des confessions, puis deux sermons par les RR. PP. Croteau, suivi du chapelet, le chant des psaumes et courte méditation. A 9h., il y eut une détente au sous-sol du presbytère pendant laquelle on but du café, tout en écoutant un intéressant sermon sur disque. Pour finir, il y eut la messe à 10h.

Le même soir, nous avons eu la visite de l'équipe de hockey de Bayle. Nos Anges bleus ont subi une défaite, le pointage fut 8 à 7. Avec trois de leurs joueurs absents, notre équipe a eu recours à des joueurs du Lac-la-Biche. Ceux-ci ont été assez bons sportifs pour leur venir en aide.

Mme Claire Chevigny fut atteinte d'une grippe, elle fut remplacée auprès de ses élèves par Mlle Joanne Côté.

M. Louis Brockhage est de retour d'un voyage prolongé, en Allemagne. Partant, avant Noël, pour l'Europe, il fit l'envolée par Canadian Pacific Airlines en 14 heures, d'Edmonton jusqu'à Bremen, sa ville natale. L'avion a atterri pour quelques minutes au Groenland. Il nous dit que le service est courtois et la cuisine excellente. C'est son 3ème voyage aux vieux pays où il a encore un frère et deux soeurs, des neveux et nièces à la douzaine! Georges Clausing, un neveu, demeure ici à Edmonton; il vient visiter son oncle de temps en temps. M. Brockhage est célibataire. Depuis plus de trente ans, il fait l'élevage du vison à Bayview; il a certainement un beau ranch.

Le 11 février, il y eut un "shower" chez Mme Wilfrid Plamondon, pour Mlle Marceline Gagnon, dont le mariage aura lieu le 5 mars.

Samedi, dans la salle paroissiale, avait lieu l'assemblée annuelle de la Caisse populaire. L'assistance était assez nombreuse. Le secrétaire, Claude Gauthier donna le rapport financier pour l'année 1961. MM. Oscar et Léo Schaub ont résigné comme directeur, après 20 ans de service. Ils furent remplacés par MM. Alcide Plamondon et Evangéliste Côté. Adolphis Gauthier fut réélu comme directeur pour un autre terme.

JEAN-COTE

BAPTEMES:

Est née le 17 janvier à l'hôpital de Peace River et baptisée le 30, Cécile-Nicole, enfant de M. et Mme Gérard Bessette. Parrain et marraine: M. Adrien Bessette et Mme Cécile Saint-Amour.

Angèle et Diane, enfants de M. et Mme Robert Saint-Laurent (Lucille Boucher), annoncent à leurs parents la naissance d'un petit frère, le 20 janvier, à l'hôpital de Peace River, et baptisé le 31 janvier à Jean-Côté sous les prénoms de Joseph Donald. Parrain et marraine: M. et Mme Aimé Saint-Laurent, oncle et tante de l'enfant.

Sincères félicitations à ces heureux parents.

STATISTIQUES DE
LA PAROISSE:

Population catholique	653
Population non-catholique	41
Population totale	694

Durant l'année, il y eut 15 baptêmes; 2 mariages; aucun décès; et 10,000 communions distribuées.

Une école de 6 classes avec 5 religieuses enseignantes et une institutrice laïque se partagent l'enseignement du grade 1 au grade 9 inclusivement.

NOS MALADES:

Nous avons eu plusieurs malades dernièrement.

Pour interventions chirurgicales: Mlle Elianne Tremblay, à l'hôpital de McLennan, et Mme Charles Boucher, à l'hôpital de Peace River.

Pour traitements: à l'hôpital de McLennan: Mlle Claudette Tremblay, MM. Maurice Désilet, Vilmond Savard, Alonzo Boucher et la petite Angèle Boucher.

A tous ces malades nous souhaitons prompt rétablissement.

VA ET VIENT:

Présentement en visite chez sa mère, Mme Pierre Bouchard et sa soeur Mme Lucien Sasseville, de Jean-Côté; M. Paul Bouchard, de la province de Québec.

Mme Pierre Parker en promenade dans l'Est chez sa fille, Mme Jean-Eudes Boivin (Colette).

Aussi Mme Randolphe Sliger visite ses quatre enfants demeurant dans la province de Québec.

DE RETOUR:

Nous notons avec plaisir le retour parmi nous de M. et Mme Henri Boucher, M. et Mme Tancrède Gagnon, leur fils Paul, ainsi que Mme Antonio Hétu, après un long voyage dans l'Est. Bienvenue à tous.

FIANÇAILLES:

M. et Mme Armand Giroux, de Girouxville, annoncent les fiançailles de leur fille, Gertrude, commis de magasin, à M. Gilbert, fils de M. et Mme J. Adélard Rivard, de Jean-Côté.

Meilleures félicitations à ces deux fiancés.

UNE AUTRE VICTOIRE
LU CLUB DE JEAN-COTE:

Aux approches des séries éliminatoires, les "Canadiens" de Jean-Côté se sont mérités une autre importante victoire en disposant de Donnelly au compte de 4 à 2 dans la ligue Canadienne de hockey.

Devant une foule nombreuse de partisans des porte-couleurs firent preuve d'endurance, d'habileté et de finesse conservant ainsi l'initiative de la rencontre et l'emportant sans trop de difficulté. Impuissants à offrir quelque résistance, les adversaires ne purent qu'assister passivement aux deux buts de Jules Begin. Denis Bégin et Paul Henley brillèrent néanmoins pour les "Canadiens" avec chacun un but.

L'officiel eut à infliger deux punitions également reparties.

Par cette victoire, les Canadiens de Jean-Côté demeuraient seul en deuxième position du classement après Donnelly. Sans être aveuglés par l'optimisme et l'espoir, nous pouvons presque assurer que Jean-Côté finira en deuxième place cette saison et par conséquent qu'il s'avère un redoutable adversaire lors des séries éliminatoires.

Bon succès à nos "Canadiens".

MORINVILLE

Du 13 au 15 février, seize dames de Morinville ont suivi les exercices d'une retraite fermée à Saint-Albert, ce sont: Mmes Hector Boissonnault, capitaine, (celle-ci remplaçait Mme Hector Gibeault), Adolphe Boissonnault, Roméo Boissonnault, J.-Louis Champagne, Ubald Chevalier, Art. Hébert, Paul Hogue, Robert Lapointe, Mme P. Morissette, Alph Nobert, Marcel Ricard, Roland Ricard, André Sabourin, Ovila Sabourin et Georges Schayes. Toutes ont été très satisfaites et se sont promises d'y retourner.

Mardi le 13 février dernier, avait lieu l'assemblée mensuelle des membres du Conseil de Ville. Etaient présents à cette réunion, M. le maire, Art Soetaert, ainsi que tous les conseillers. Il ne s'agissait que d'une assemblée routinière, il n'y eut donc aucune particularité, si ce n'est l'approbation de la location d'une sirène, en cas d'attaque nucléaire. Celle-ci sera érigée à l'arrière de l'Hôtel de Ville.

VA ET VIENT:

Jeudi le 15 février, MM. Nap Brisson et Geo. Morris, ont assisté à une réunion de chefs et d'assistants, dans le scoutisme et le louvetisme. Cette réunion avait lieu à Saint-Albert.

Mme C. Edward, de la Sask., passe une quinzaine parmi nous, où elle visite sa famille.

NOS MALADES:

Nos voeux d'un prompt rétablissement à M. Eug. Cournoyers, hospitalisé, à l'hôpital Général d'Edmonton.

Egalement à Mme Robert Wolfe, hospitalisée au Royal Alex.

HOCKEY:

Mardi le 13 février, partie d'exhibition entre Saint-Albert et Morinville. Morinville, 4, Saint-Albert 2. Cinq joueurs manquent à l'appel. Henri Lamoureux, blessé au poignet; Otto Létourneau, raison personnelle; les trois frères Blein, sont retenus au chevet de leur mère.

Vendredi le 16 février. Morinville à Vimy: Vimy 6, Morinville 1. Du côte de Morinville, 6 joueurs sont encore absents: Georges Houle, blessé aux deux arcades sourcillières et au pouce droit, n'a pas participé à la 3e période. La partie en question, n'avait pas ce qu'on peut appeler, le sens sportif. Nos joueurs en rentrant à Morinville avaient plutôt un air piteux.

Dimanche le 18 février: Morinville 4, les Lions de Jasper Place 11. Léopold Boissonnault, Otto Létourneau, Lee Steffes, Ronald Perott, et les trois Blein, étaient absents.

Durant la première période Morinville, a gardé le dessus par 3 à 1. Nos 9 joueurs fatigués ont par la suite perdu le contrôle. Pendant les 60 minutes de jeu, Marcel Labonté, O'Neil Chevalier et Noel Meunier ont joué 50 minutes. Roger Houle, le nez et la bouche en sang, après les soins reçus, remplace courageusement le gardien de buts, Jacques Hogue qui a abandonné, après la 2ème période. T'es mauvais... petit Jacques! T'en fais pas, j'en connais d'autres de ta catégorie... et ce sont malgré tout de bons diables.

Pour revenir aux Lions de Jasper Place, on ne peut si bien porter un nom qu'eux. Décidément, ils ne sont pas des sportifs. Leur première visite à Morinville laissera un bien piètre souvenir.

GIROUXVILLE

Lundi matin, M. Laurent Béchard et M. Joseph Doucette partaient en auto pour Vancouver.

MM. Louis J. Laberge et Donat Benoit se sont rendus à Edmonton en auto, de là ils prenaient l'avion pour l'Est. M. Benoit est parti rendre visite à sa mère malade.

Mme Jim Nahrebeski est venue en fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Victor Leclerc.

Dimanche dernier, chez M. Armand Boisvert recevait la visite de M. et Mme Jean-Marie Girard- de Dawson Creek.

Joseph Marcel Roland, fils de M. et Mme Georges Nolette (Irène Laverdière), né le 28 janvier, fut baptisé le 11 février. Parrain et marraine: René Nolette et Yvette Laverdière, représentée par Gertrude Nolette.

Merci à M. J. A. Perreault, notre marguiller sortant de charge et bienvenu à M. Raymond Dusseault, son remplaçant.

PROPRIETAIRES CATHOLIQUES

D'ici quelque temps la ville aura fini de préparer son évaluation pour 1962. Si, par conséquent, vous vous apercevez que vos taxes ne vont pas aux écoles séparées, il est encore temps de rectifier cette erreur.

Des cartes à cet effet sont disponibles à l'entrée de votre église ou à votre école. Vous pouvez aussi vous adresser au Bureau des Ecoles Séparées, tél. GA 4-6474, ou à l'Evaluateur de la Ville, tél. GA 4-0211.

Bureau des Ecoles Séparées d'Edmonton
9807 - 106ème rue

SOIREE SOCIALE

organisé par le Cercle Edmonton de l'A.C.F.A.

LUNDI GRAS — 5 MARS — 8h.30

SALLE PIONEERS ASSOCIATION
9330 Scona Road

Goûter vendu sur les lieux — Admission $1.00 par personne

OFFRE D'EMPLOI

à titre de
Propagandiste de
La Fédération C.-F. de la Colombie-Britannique

FONCTIONS:

Recruter des membres
Introduire le plan de sécurité familiale.

QUALIFICATIONS:

Bonne instruction
Bonne éducation
Expérience du public
Vouloir servir les intérêts des Franco-Colombiens.

CONDITIONS:

Salaire fixe
Toutes dépenses payées, y compris dépréciation pour automobile et allocations pour millage
Sécurité Sociale: assurance-vie collective et assurance-accident-maladie, aussi indemnité hebdomadaire.

Adressez votre demande d'emploi à:

Le Conseil de la Vie Française
75, rue d'Auteuil
Québec (P.Q.)

Réorganisation de l'information au ministère fédéral de l'Agriculture

Ottawa. — Un expert a recommandé au ministère fédéral de l'Agriculture de procéder à la réorganisation complète de son service d'information. Son rapport, remis au ministre en juillet recommande en particulier d'améliorer le service français, nettement insuffisant.

M. H. M. Halliwell a fait une étude complète des services d'information au public sur les problèmes de l'agriculture, au ministère fédéral, Après avoir examiné le service actuel, enquêté auprès d'experts et consulté les milieux intéressés de l'agriculture et de l'information, il a conclu qu'il faudra y mettre l'argent et retenir les services de personnes compétentes pour améliorer le système par lequel la population agricole et les citoyens en général sont tenus informés sur l'agriculture.

M. Halliwell a trouvé des déficiences à tous les égards et il a fait des recommandations pour les faire disparaître. Il est parti du principe suivant: "L'information au public sur les services gouvernementaux dans une société libre est fondée sur le droit du peuple d'être informé. C'est ce qui justifie les dépenses publiques en ce domaine."

Le rapport propose 35 recommandations précises au ministère. Elles impliquent l'engagement d'une dizaine de personnes de plus. Le service a, en particulier, besoin "d'au moins un agent de presse bilingue de plus."

L'expert recommande entre autres:

1 — Une expansion du programme d'information surtout dans les domaines de mise en marche, de consommation et de politique générale.

2 — Une réorganisation interne du service et un meilleur système de liaison entre les divers services et le service d'information.

3 — Le directeur du service devrait être responsable directement au sous-ministre, afin de pouvoir traiter avec les autres directeurs sud un pied d'égalité.

4 — Le service devrait améliorer son système de distribution aux agences d'information, presse, radio et télévision, afin de s'assurer du meilleur résultat possible.

5 — La qualité des publications pourrait être améliorée.

6 — Le service devrait combler immédiatement les vacances qu'on y trouve, payer davantage des employés et les entraîner avec plus de soin.

7 — Les communiqués portant sur des sujets techniques. ou scientifiques devraient être rédigés en des termes accessibles à l'agriculteur et à l'homme moyen être plus courts, mieux rédigés et avoir plus de couleur.

On trouve aussi des recommandations sur plusieurs détails importants, tels que la nécessité de tenir la liste d'envois toujours à date, etc.

L'INFORMATION FRANÇAISE

M. Halliwell a constaté qu'il y a insatisfaction dans le Québec et dans les organismes français de diffusion en général au sujet de la qualité, de la quantité et de l'actualité des communiqués en langue française.

"Les déficiences relevées au sujet du service comme tel sont encore plus graves quand on étudie le service de langue française. Aucun service régulier pour la radio, presque rien pour la télé-vision. Les communiqués de presse sont généralement en retard, et la traduction y laisse à désirer."

"Précisément, il y a un agent de presse bilingue, et il ne peut traduire que peu de communiqués.

"En son absence, le service est à la merci du Bureau officiel de traduction, qui malgré ses mérites en autres matières, est mal équipé pour traduire les communiqués de presse."

"La même situation existe pour l'édition de brochures et rapports en langue française, bien que là, le temps n'est pas un problème aussi pressant."

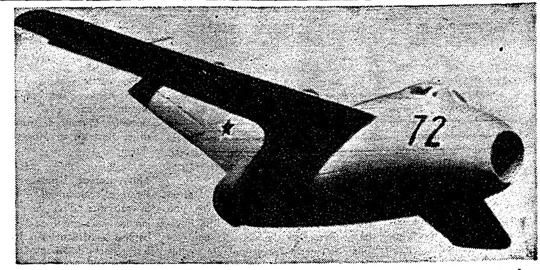
(M. Halliwell a dû convaincre le ministère de cela, puisque son propre rapport, disponible le 31 juillet 1961, n'a pas encore été traduit. Peut-être ne le sera-t-il jamais, car on considère sans doute ce rapport comme document interne ,même s'il a été rendu public.

L'enquêteur en conclut que les plaintes reçues au sujet de l'information en langue française sont largement justifiées. "Pour donner un service égal en français et en anglais, dit-il, il faudrait une duplication complète des services, mais il reste un besoin important et la possibilité d'améliorer cet aspect, si on ne peut atteindre la perfection."

INFORMATIONS REGIONALES

Plusieurs des personnes interrogées par l'expert ont émis l'espoir que des informations régionales et provinciales puissent être facilement obtenues par les journaux qui voudraient les publier.

Le rapport de M. Halliwell recommande à cette fin que le ministre fédéral négocie des ententes avec les ministères provinciaux d'Agriculture, afin d'établir des bureaux régionaux d'information agricole. Le rapport recommande au ministère fédéral de ne pas en prendre seul l'initiative, vu le problème constitutionnel.



Voici la photographie d'un MIG, semblable à l'avion de combat de l'Aviation Bulgare qui est tombé de la base supra-secrète de l'OTAN, près de l'Acquaviva, en Italie.

Les allocations familiales ont maintenant seize ans d'existence

Une jeune maman va faire ses emplettes et les payent avec un petit rectangle de carton. Les allocations familiales viennent d'aider encore une famille canadienne.

Cette scène se répète des millions de fois par an dans les magasins de vêtements, les pharmacies, les grands magasins.

La bataille contre le besoin est incessante et l'arme la plus efficace est toujours l'argent pour loger, nourrir et instruire les enfants.

Chaque mois, plus de 2,600,000 familles canadiennes reçoivent des chèques d'allocation familiale: $6 pour les enfants de 10 ans et moins et à $8 ensuite jusqu'à l'âge de 16 ans. La famille moyenne a deux ou trois enfants qui reçoivent des allocations. Cet argent destiné à rendre aux enfants la vie un peu meilleure. Selon les enquêtes, l'argent, sauf de rares exceptions, est dépensé sagement. On ne table pas en vain sur l'instinct maternel.

Le Canada est l'un des nombreux pays (38 en 1958) qui admet et applique le principe que la famille doit être aidée financièrement.

Divers pays dans le monde aident la famille selon des régimes qui varient depuis les allocations aux familles d'un enfant ou plus jusqu'aux systèmes qui n'aident que les familles de huit enfants ou plus!

Certains pays accordent plus d'argent au second enfant, plus au troisième et ainsi de suite. D'autres augmentent l'allocation à mesure que l'enfant vieillit. Mais tous reconnaissent que la famille est la base de la société et qu'il faut l'aider.

Au Canada, la Loi sur les allocations familiales fut votée en 1945. L'un des facteurs décisifs en sa faveur fut le Rapport Marsh de 1943 qui prouva le besoin d'aider les familles à revenus faibles.

L'argent des chèques d'allocations familiales, provient de divers fonds de revenus fédéraux. C'est l'argent des Canadiens utilisé pour les Canadiens.

Quand le facteur distribue chaque mois les chèques d'allocations familiales, il ouvre la porte à une vie meilleure pour les enfants du Canada.

Missionnaire laïc accidenté en Ouganda

Kampala. — Un ingénieur américain, M. William Young, originaire de Chicago et missionnaire laïc depuis quinze mois à Fort Portal, en Ouganda, est tombé dans une crevasse profonde de 25 mètres dans la montagne Ruwenzori.

L'accident s'est produit à une altitude d'environ 3,250 mètres alors que M. Young guidait une expédition de missionnaires laïcs des diocèses de Fort Royal, de Rubaga et de Mbarara. Une équipe de la RAF se trouvait alors au sommet de la montagne. Un membre de cette équipe, expert en opérations de sauvetage, travailla pendant seize heures pour sortir la victime de la crevasse. Souffrant de plusieurs côtes brisées et de multipels contusions, M. Young commençait en outre une pneumonie. Il fut installé dans une cabane pendant que deux missionnaires laïcs descendaient pour demander de l'aide. Le ministre de l'Education nationale du gouvernement Taro organisa immédiatement une expédition de secours munie de vivres et de médicaments.

Trois jours après son accident M. Young était ramené au pied de la montagne où il sera possible, en cas de besoin, de le conduire en avion jusqu'à Kampala.

JOUSSARD

Félicitation set remerciements de la part de M. le Curé à tous les paroissiens, car depuis le début de septembre 1961, jusqu'à la fin de décembre 1961, il fut enregistré 2,432 communions. Certainement, les paroissiens font leur possible, et Dieu saura nous bénir pour cet effort.

Généralement à la Messe du mercredi soir on a enregistré de 25 à 30 communions. C'est à observer que ces Messes du soir font beaucoup de bien.

Les quêtes du 4 février $34.80, et le 11 février $41.96 — plus $20.00 pour la construction —. En ce domaien des quêtes, nous remarquons qu'il y a beaucoup d'amélioration, le monde se montre plus généreux.

Nos félicitations aux enfants de Choeur qui sont déjà plus de vingt, c'est un progrès remarquable. Bienvenue encore à tous ceux qui ont plus de sept ans.

—Et la vertu des grands n'est pas d'aimer les femmes.

Bourseault

* * *

—Les grands ne semblent être nés que pour exercer la charité.

Fléchier

LA RANDONNÉE PASSIONNÉE

par

Marie LE FRANC

Marie Le Franc

La collection du Nénuphar, publiée par les Editions Fides, s'enrichit d'un nouveau chef-d'œuvre: *La Randonnée passionnée.*

Dans un style d'un rare bonheur d'évocation, l'auteur nous entraîne avec son personnage dans les « solitudes » de la Haute-Mauricie. Des « solitudes » qui n'en sont guère tant leur beauté aux multiples visages rapproche le héros du monde dont il a voulu s'évader, l'incorpore au cercle dont il se croyait exclu. La nature et ses fervents parlent à Philippe Jarl un langage éveilleur de résonances profondes. S'inscrit ainsi en parallèle de la randonnée merveilleuse dans les bois, l'incursion autrement plus passionnante dans le royaume intérieur d'un homme, notre semblable... Qui ne se reconnaîtra, en effet, dans cet homme essayant d'attribuer aux carences des autres le côté moins réussi de sa vie pour finir par découvrir qu'il tient à sa propre faiblesse?

Comme le dit si bien le poète Alfred Des Rochers, dans son admirable préface: « Marie Le Franc est nôtre d'habitation spirituelle sinon de domicile légal! (...) elle fait passer dans ses écrits, en rafales directes ou en rappels, le souffle de notre unique *Vent du Nord,* ce vent qu'elle a mieux chanté que tout autre. »

Et parce qu'elle s'est révélée l'interprète fidèle des aspirations de tout un peuple, le nôtre, Marie Le Franc figure aujourd'hui en place d'honneur parmi les écrivains canadiens.

La Randonnée passionnée, dans la collection du Nénuphar publiée par Fides, compte 160 pages et est en vente dans toute librairie, au prix de $2.00.

VIMY

NAISSANCE:

M. et Mme Fernand Bilodeau (née Solange Boisonneault) sont de fiers parents d'une petite fille.

ICI ET LA:

Lundi le 5 février, il eut assemblée du Foyer-Ecole. La discussion générale était sur l'enseignement technique et vocationnelle.

Mercredi le 7, le R.P. Ricard, Mmes Amédée Gagné, Joseph Bilodeau et Léonard Blanchette ont assisté à une conférence régionale à Jarvie.

Vendredi le 9, plusieurs de nos gens ont assisté à une assemblée annuelle des écoles à Busby.

Plusieurs femmes ont été à la retraite fermée à Saint-Albert: Mmes Ben Gagné, Léger Hust, Léon Hust, Alb. Fortier.

HOCKEY:

Le 8 février — Bantam — Westlock 4, Vimy 3; Juvénile — Westlock 4, Vimy 3.

Le 10 février — Pee-Wee — la première joute des finales: Vimy 4, Barrhead 0; Bontam — Vimy 1, Barrhead 1.

Ce fut une belle expérience pour nos seniors d'être capable d'assister à un tournoi à Leduc, samedi le 10 février. Malgré qu'ils leur manquait des joueurs, ils ont bien résisté. Les points: Orlick Transport 4, Vimy 3.

DECES:

Mercredi le 14 février, eurent lieu les funérailles de M. Roger Baert (20 ans), fils de M. et Mme Albert Baert, qui est décédé samedi le 10 février. Il laisse dans le deuil: deux frères: Raymond et Darcy, ainsi qu'une soeur Carole.

Les porteurs étaient MM. Paul Régimbald, Henri Régimbald, Emile St-Arnaud, Maurice Provençal, René Shank et Reid Toporiski. Suivaient le cortège: la famille et tous les compagnons avec lesquels Robert jouait au gouret.

A la famille Baert, nous offrons nos sincères sympathies.

Le chapelet à CHFA

FEVRIER 1962

22. Les familles L. Lorieau, A. Richard, R. Meunier, N. Forcade, de la Compagnie Mutual Real Estate Edmonton
23. M. l'abbé Rosario Simard, de Saint-Paul
24. La famille de M. et Mme Paul Sicotte, de Falher
26. La famille de M. et Mme Joseph Gratton, de St-Vincent
27. Les Vieillards du Foyer Youville de St-Albert
28. Les Canadiens français de la Paroisse St-François, Edmonton Nord

5,000 w. Nos Programmes 680 k.c.

DU LUNDI AU VENDREDI

6.50—Ouverture
6.55—Nouvelles
7.00—Chez Miville
7.28—Nouvelles
7.30—Chez Miville
8.00—Nouvelles et sports
8.10—Prière du matin
8.15—Radio-réveil
8.30—Nouvelles
8.35—Radio-Réveil
9.00—Nouvelles locales
9.05—Avec Simone
9.10—Intermède
9.15—Vie de femmes
9.29—Nouvelles
9.31—Notre invité
9.45—Pous vs mesdames
10.00—Nouvelles
10.02—Jeunesse Dorée
10.15—Un homme et...
10.28—Nouvelles
10.30—Troubadours
11.00—Nouvelles de R.-C.
11.10—Intermède
11.15—Visages de l'amour
11.30—Nouvelles
11.31—A vous la parole
12.00—Angélus
12.02—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Bon vieux temps
12.45—Journal agricole
1.00—Nouvelles
1.02—Chansonnettes
1.29—Nouvelles
1.30—Miss Music-Hall
1.45—(Selon le jour)
2.00—Nouvelles
2.02—Ranch 680
2.30—Nouvelles
2.31—Ranch 680
3.00—Nouvelles
3.02—Radio S.-Coeur
3.17—(Selon le jour)
3.28—Nouvelles
3.30—(Selon le jour)
4.00—Nouvelles de R.-C.
4.15—vie quotidienne
4.30—Nouvelles
4.31—Boîte aux surprises
5.00—Nouvelles
5.02—Musique et trafic
5.30—Nouvelles
5.35—Musique et trafic
6.00—Nouvelles locales
6.05—Nouvelles sportives
6.10—Au jour le jour
6.15—Plus belles voix
6.30—Nouvelles
6.31—Plus belles voix
6.45—Chapelet
6.58—Nouvelles
7.00—(Selon le jour)
7.30—Nouvelles
7.31—P'tit bal de l'Ouest
8.00—Radio-Journal
8.30—(Selon le jour)
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—(Selon le jour)
11.00—Nouvelles
11.02—(Selon le jour)
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

DIMANCHE

8.55—Bonjour
9.00—Nouvelles locales
9.02—Arc-en-ciel
10.00—Nouvelles R.-C.
11.02—Monde parle
11.00—Messe dominicale
12.00—Musique en dînant
12.15—Nouvelles locales
12.25—Sports
12.30—Terre nouvelle
1.00—Prog. Italien
2.00—Prog. Hollandais
2.30—Prog. Polonais
3.00—Sur mesure
3.30—Prog. Allemand
4.00—Nouvelles R.-C.
4.10—Opéra
6.30—Petits concerts
7.00—Heure du Rosaire
8.00—Nouvelles R.-C.
8.10—Intermède
8.15—Théâtre classique
10.00—Prog. Ukrainien
10.30—Adagio
11.00—Nouvelles
11.02—Adagio
11.30—Nouvelles
11.31—Musique de danse
12.00—Nouv. et sports
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions

LUNDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
8.30—Orchestre
3.17—Rythmes latins
3.30—Une chanson
9.00—Festivals européens
10.30—Prog. Ukrainien
11.02—Université '61

MARDI

1.45—Chansonnettes
7.00—Chotem et Augus.
3.17—Rythmes hawaïens
3.30—Chansons
8.30—Concerts
9.30—Symphonie
10.30—Musique de danse
11.02—Idées et hommes

MERCREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
8.30—Festival
10.30—Musique
11.02—Hommes de science

JEUDI

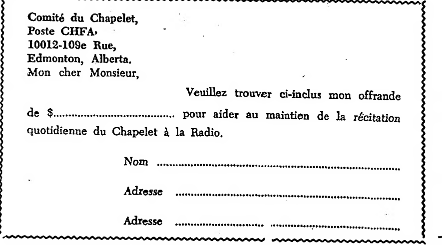
1.45—Chansonnettes
8.30—Petites symphonies
3.17—Mélodies
3.30—Chansons
7.00—Dumas et variétés
9.00—Symphonie
10.30—Langue étrangère
11.02—Place publique

VENDREDI

1.45—Fémina
7.00—En sourdine
3.17—Rythmes latins
3.30—Prog. Allemand
7.30—Chasse à l'inconnu
8.30—Oeuvre de Bach
9.00—Orchestre R.-C.
10.30—Prog. Ukrainien
10.45—Musique
11.02—L'homme en rouge

SAMEDI

6.55—Bonjour
7.00—Nouv. locales
7.05—Musique en tête
7.30—Nouvelles
7.35—Musique en tête
8.00—Nouvelles
8.05—Minutes du sportif
8.10—Prière du matin
8.15—Musique en tête
8.30—Nouvelles
8.35—Musique en tête
8.55—Nouvelles
9.00—Tante Lucille
9.30—Nouvelles
9.31—Beau samedi
11.00—Nouvelles
11.10—Beau samedi
11.30—Nouvelles
11.31—Beau samedi
11.45—Vers Demain
12.00—Opéra Met.
3.00—Variétés
3.30—Prog. Allemand
4.00—Prog. Italien
4.30—H. Catho. en Cri
5.00—Nouvelles
5.05—A votre santé
5.15—Variétés
6.00—Nouvelles
6.05—Sports
6.10—Variétés
6.30—Nouvelles
6.31—Chapelet
6.45—Hockey
8:30—Samedi soir
9.00—Nouvelles
9.02—Avec Paul
10.00—Prog Ukrainien
11.00—Avec Paul
12.00—Dernières nouv.
12.05—Recueillement
12.10—Fin des émissions



Comité du Chapelet,
Poste CHFA,
10012-109e Rue,
Edmonton, Alberta.
Mon cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-inclus mon offrande de $.................................. pour aider au maintien de la récitation quotidienne du Chapelet à la Radio.

Nom ....

Adresse ....

Adresse ....

HORAIRE DE MESSES

Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 8h.00 — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00 et 5h.00 p.m.

ST-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 7h.30 — 9h.00 — 10h.00 — 11h.00 — 12h.15 p.m.

ST-THOMAS: 8406 - 91e rue — Dimanche: 9h.00 — 10h.30 et midi

Lac-la-Biche

C'est avec beaucoup de regret que nous vous annonçons la mort subite de M. Josaphat Durocher, survenue le 4 février, à l'âge de 63 ans, 11 mois et 17 jours. Les funérailles de M. Durocher eurent lieu le 9 février dans l'église Sainte-Catherine, au Lac-la-Biche, où son épouse et lui furent unis il y a 44 ans.

Le R.P. Louis Viel célébra la messe de Requiem, assisté du R.P. R. Levert, o.m.i., et du R.P. Picotte, o.m.i.

Les porteurs étaient ses six petits-fils: Raymond et Robert Rizzoli, Emile et Daniel Cadieux, Kenneth et Bernard Cochrane, tous du Lac-la-Biche.

Le défunt laisse pour le pleurer: sa chère épouse, six filles: Mme Félix Rizzoli (Madeleine), Mme Albert Cadieux (Bernadette), Mme Arne Amblie (Thérèse), toutes du Lac-la-Biche, Mme Leslie Rose (Louise), de Penticton, C.B., Mlle Marguerite Durocher, de Calgary, Mme Hervé Villeneuve (Sômine), d'Uranium City; trois frères, Moïse, de Quesnel, C.B., Omer, de Niton, Adélard, de Normandeau; trois soeurs: Mme Marie-Jeanne Rodis, d'Edmonton; Mme Anita Richard, de Normandeau; Mme Bertha Papineau, de McLennan; et vingt-huit petits-enfants.

M. Durocher est né le 21 mars 1898 à Sainte-Rose, P.Q., en 1906 il arrivait en Alberta avec ses parents qui s'établirent à Beaumont. A l'âge de dix-sept ans il s'établissait à Normandeau. En 1918, il mariait Marie-Joseph Avignon, du Lac-la-Biche.

En 1921, l'esprit d'aventure le prit et il quittait la civilisation pour aller s'aventurer dans le Grand Nord. Il y passa de nombreuses années. Il revint au Lac-la-Biche, en 1931, où il acheta un garage et établissait un plan électrique. Il demeura là pour 10 ans.

En 1941, il déménagea à McMurray où il avait établi un plan électrique quelques années auparavant.

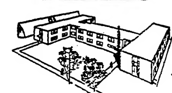
Avec son esprit d'aventure, il recevait sa licence de pilote à l'âge de 50 ans. Il conduit son avion pour plusieurs années.

Il déménagea à Edmonton et plus tard à Penticton, C.B., où il résidait avant sa mort.

M. Durocher laisse le souvenir d'un bon chrétien et d'un homme honnête. Il repose dans le cimetière du Lac-la-Biche.

La famille éprouvée remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné des marques de sympathie soit par des prières, offrande de messes fleurs, etc... à l'occasion de la douloureuse épreuve qui vient de la frapper.

RETRAITES FERMEES



Etoile du Nord
St-Albert

FEMMES
3 - 5 avril

Mme Simone Proxost, tél. X 2202 Picardville
Mme A. Piché
11646-111A ave, tél. HU 8-3947
Mme Eloi Pétrin
10233-114 rue, tél. HU 3-5268
Mme O. Tessier
9611-71 ave, tél. GE 9-1418
Mme L. Arès
10660-156 rue, tél. HU 9-2938

HOMMES
19 - 21 avril

Dr Charles Lefebvre
14108 - 97A ave, tél. HU 8-9616
Me André Déchène
9741 - 110 rue, tél. GA 2-6613
M. Maurice Lavallée
10126 - 115 rue, tél. HU 8-3516

Pour tous renseignements supplémentaires, adressez-vous à M. et Mme J.-H. Forest, 6503 Hardisty Drive, tél. HO 6-8442 ou: Rév. Père Directeur, Etoile du Nord, St-Albert, tél. 599-6186.

Les retraites durent deux jours de 7h.30 p.m. à 6h.30 p.m.

—La raison les offense, ils ne mettent en tête que tout est pour eux: quadrupèdes et gens.

La Fontaine

* * *

—Etre grand, c'est soutenir une grande querelle.

Shakespeare

* * *

—Les grandes places instruisent promptement les grands esprits.

Vauvenargues

Stocks excessifs de produits stratégiques; enquête en cours

Washington. — Le président Kennedy a annoncé, au cours d'une conférence de presse, qu'il était déterminé à tirer au clair la situation créée par l'accumulation excessive de stocks stratégiques. Il a dit qu'il appuyait entièrement le sénateur démocrate Stuart Syminton, du Missouri, qui dirigera une commission d'enquête à ce sujet.

M. Kennedy a précisé qu'il avait pris des mesures en vue d'arrêter toute acquisition nouvelle "à l'exception de trois produits dont la pénurie est encore critique". Il n'a pas nommé ces produits mais il a dit qu'ils entraîneraient des déboursés de moins de deux millions de dollars.

Le président a noté que les stocks ont une valeur de sept milliards 700 millions de dollars, soit près du double des besoins actuels du pays, et même pour un état de guerre. Par exemple, l'aluminium stocké dépasse la quantité dont le pays aurait besoin pendant trois ans de guerre.

Voici les autres principaux points traités par le président Kennedy, au cours de sa conférence de presse:

Voyage à Moscou: le chef d'Etat américain ne compte pas se rendre à Moscou avant une diminution notable de la tension entre les Etats-Unis et l'Union soviétique.

Berlin: l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, M. Thompson, aura un troisième entretien sur Berlin avec le ministre des Affaires étrangères de l'URSS, M. Gromyko.

Laos: le cessez-le-feu au Laos semble être précaire. Les Etats-Unis font tout en leur pouvoir, de même que l'URSS, pour en arriver à l'établissement d'un Laos vraiment neutre et indépendant.

Vietnam-Sud: la situation au Vietnam-Sud, où 500 incidents graves se sont produits, est une source de graves préoccupations pour Washington qui fait tout pour aider Saigon à résister aux communistes.

Cuba: la décision, prise à Punta del Este, de condamner vigoureusement le communisme à Cuba comme étant incompatible avec les principes sur lesquels repose le système interaméricain, est une source de satisfaction pour les Etats-Unis.

Essais nucléaires: M. Kennedy considère qu'une absence d'accord sur l'arrêt des essais nucléaires aurait pour effet d'encourager l'augmentation du nombre des puissances nucléaires.

Bons des Nations unies: le montant des obligations des Nations unies que les Etats-Unis sont prêts à acheter, qui pourrait être de l'ordre de cent millions de dollars, dépend énormément de la volonté d'autres pays de coopérer dans ce domaine.

—Le problème des grands est de protéger hautement le bon droit et l'ignorance.

Bossuet

* * *

—La vraie grandeur se courbe par bonté vers ses inférieurs et revient sans efforts dans son naturel.

La Bruyère

Problèmes de la circulation au Vatican

Rome. (CCC)—Le nombre des voitures qui stationnent quotidiennement à l'intérieur de la Cité du Vatican n'a fait qu'augmenter, et les visiteurs aussi bien que ceux qui travaillent ou résident au Vatican commencent à connaître de sérieuses difficultés pour parquer leurs voitures.

Pour remédier, dans une certaine mesure, à ces difficultés, les pelouses qui bordaient les murailles des palais apostoliques comprises entre le quartier de la Garde suisse et le quartier de la Garde palatine vont être sacrifiés pour aménager de nouelles places de stationnement. Les travaux ont déjà commencé sous la direction des services techniques de la Cité du Vatican.

Falher

Rapport des discussions à la réunion Parents-Instituteurs, tenue le 11 février

1ère QUESTION: 0

Qu'entendez-vous par Loisirs? Donnez une définition assez précise.

REPONSE:

Le loisir est un temps libre servant à l'avancement de l'individu dans un développement culturel, mental et physique. C'est aussi une détente formatrice qui donne de la joie à l'auteur.

2ème QUESTION:

Croyez-vous que les loisirs posent des problèmes à Falher: a) chez les adultes? — b) chez les adolescents?

Quelles sortes de problèmes posent chez-nous les loisirs?

REPONSES:

Nous ne pouvons pas dire qu'il y a problème pour le loisir des adultes à Falher. Il y a plusieurs organisations dans des domaines assez variés pour permettre aux adultes de s'intéresser en dehors du foyer.

Chez les adolescents le cas est différent. Le Club Dominique Savio intéresse beaucoup les jeunes, mais plusieurs n'ont pas l'âge requis pour en faire partie. Il y a l'organisation Scout pour les jeunes garçons; les Guides pour jeunes filles, mais nous trouvons aucune organisation pour intéresser les jeunes filles de 13 à 15 ans.

3ème QUESTION:

Quel profit (physique, moral, spirituel) retirez-vous de vos loisirs?

REPONSES:

Au point de vue physique le loisir est un repos, une détente parce que nous faisons ce que nous voulons, et par conséquent, ne sentons pas de fatigue.

Au point de vue moral c'est un enrichissement de la disposition qui nous rend meilleur, si notre loisir est bon. Parce qu'il est libre, le loisir nous rend meilleur et est aussi très méritoire.

Au point de vue spirituel c'est un enrichissement de l'esprit par de bons livres, de la bonne musique etc...

Le fait que nous sommes libres de choisir nos loisirs nous rapproche de Dieu et nous fait plus homme.

4ème QUESTION:

Qu'est-ce que les loisirs devraient rapporter a) aux adultes? — b) aux jeunes?

REPONSES:

Par ses loisirs, un adulte peut élargir sur sa propre culture. Il peut développer ses appétits culturels. Il peut aussi se perfectionner dans les principes qui l'intéressent.

Aux jeunes, les loisirs peuvent donner le goût du beau et du bien; une culture qui ne pourrait se développer sans moment libre. Les parents doivent orienter les jeunes dans leurs loisirs pour leur aider à se cultiver. Il faut habituer les jeunes à employer efficacement leurs moments de loisir.

5ème QUESTION:

Quels sont les loisirs possibles dans notre milieu?

REPONSES:

Les loisirs possibles dans notre milieu sont: le gouret, le patinage; le théâtre, le cinéma; la balle au camp; le billard (pour adultes); la lecture (bibliothèque); le club Dominique Savio; les organisations Scouts et Guides; Cours du soir (pour adultes); Radio, T.V.; les disques; la danse; la pêche; excursions en automobile; les parties de cartes; soirées familiales; bingos organisés; badmington.

6ème QUESTION:

Etes-vous satisfaits des loisirs à Falher? Que faire pour les rendre plus profitables?

REPONSES:

Il y a certainement assez d'endroits à Falher pour trouver une manière de passer nos loisirs; cependant, il nous semble que les points suivants pourraient être revisés:

a) Que des enfants de 12 à 16 ans soient admis au parties de badmington.

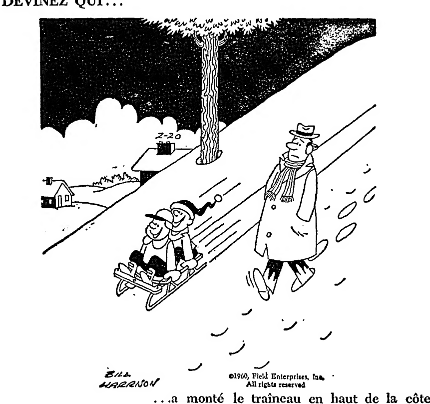
b) Que les gens de la campagne soient admis à toutes les parties de plaisir ou jeux.

c) Qu'une loi soit passée, empêchant les jeunes d'assister au cinéma lorsque des vues pour ADULTES sont montrées.

d) Que les professeurs soient avisé lorsque la bibliothèque paroissiale tient son exposition. Les professeurs pourraient alors guider les jeunes dans leurs choix de livres.

e) Que plus d'adultes s'intéressent aux organisation surtout pour les jeunes. Nous manquons d'adultes alors pour la surveillance, les directives qu'ils peuvent donner aux jeunes, etc...

DEVINEZ QUI...



...a monté le traîneau en haut de la côte

—La grâce n'appartient guère qu'aux natures délicates.

Diderot

* * *

—Les grands hommes font la force d'un empire.

Bossuet

* * *

—Celui-là est vraiment grand qui est ce qu'il est par nature et ne nous rappelle personne d'autre.

R. W. Trine

Cinéma et culture

Films à l'écran

Under Ten Flags

COTE MORALE: ADULTES et ADOLESCENTS

Italo-allemand 1960, 92 min. Drame de guerre réalisé par D. Colletti avec Van Heflin et Cecil Parker.

Le navire corsaire allemand "Atlantis" sème la destruction dans la flotte alliée. Son commandant fait preuve de générosité prenant à son bord les passagers et le personnel des navires qu'il coule. Pendant deux ans il réussit à se camoufler devant les recherches intenses des Britanniques. Mais finalement ils parviennent à détruire l'Atlantis.

Le duel du capitaine corsaire et de l'amiral britannique sont le point le plus intéressant dans ce film. Mais exploiter pauvrement l'action est trop dispersée.

Appréciation morale: Ce film met en relief un capitaine allemand qui fait la guerre avec humanité. Quelques détails légers sont perdus dans l'ensemble.

* * *

This Earth is Mine

COTE MORALE: ADULTES

Américain 1959, 123 min. Cinémascope. Drame réalisé par Henry King avec Rock Hudson, Jean Simmons et Dorothy McGuire, d'après un roman d'Alice Tisdale Hobart.

Depuis plusieurs générations les Rambeau se sont enrichis dans la viniculture. En 1932, la prohibition menace de ruiner les riches propriétaires. Le chef de la famille refuse de se livrer au commerce illégal du vin, comme le désir John son petit-fils illégitime. Après bien des complications John et sa femme s'adonneront à la culture de la terre qu'ils ont héritée.

Cette épopée familiale est tout à fait intéressante grâce à une très bonne technique. La photographie de la Californie est exceptionnelle.

Appréciation morale: Problèmes posés demandent un jugement adulte.

Les mots qui restent

Loyalistes

Le sens des mot loyal loyalisme, loyaliste, loyauté, est bien connu, mais que veut-on exprimer exactement quand on dit de tel ou tel citoyen du Canada: il descend des anciens Loyalistes des Etats-Unis. A la Révolution américaine, ou si l'on aime mieux à la guerre de l'Indépendance, beaucoup de colons américains demeurèrent fidèles à l'Angleterre. Un bon nombre combattent dans les armées anglaises. D'autres, sans prendre les armes, restèrent fidèles, en attendant des jours meilleurs. Ce sont ceux-là qu'on a appelés les Loyalistes. A la paix, beaucoup de ces Loyalistes se rallièrent à la République et demeurèrent dans le pays. Un grand nombre, persécutés à cause de leurs convictions ou voulant rester sujets anglais, passèrent au Canada pour y vivre à l'ombre du drapeau britannique. En 1783 et pendant les années suivantes, 20,000 Loyalistes au moins s'établirent dans les provinces maritimes, c'est-à-dire en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick et dans l'île du Prince-Edouard. D'autres vinrent coloniser cette partie de la province de Québec, limitrophe des Etats-Unis, qu'on appelle les Cantons de l'Est. D'autres encore résolurent de s'établir dans l'Ontario. Un officier anglais, le capitaine Grass, avait remarqué la fertilité du sol dans les environs du fort Frontenac (Kingston, où il avait été prisonnier de guerre sous le régime français. Il songea à y conduire les Loyalistes. Une expédition suivit sous sa direction la route du Lac Champlain et de la rivière Richelieu jusqu'à la ville de Sorel où elle passa l'hiver, puis, au printemps, on remonta le fleuve. Les émigrés s'arrêtèrent à Indian Point, près de Kingston, où ils prirent des terres. Ceci se passait en 1784. Un peu plus tard, d'autres Loyalistes vinrent, par la route d'Oswego, s'établir à Toronto et à Niagara. Le gouvernement anglais fit beaucoup pour les Loyalistes. Il leur donna des terres, à leur choix. Il leur distribua des rations militaires pendant plusieurs années. Même, il paya à plusieurs d'entre eux des indemnités pour les pertes qu'ils avaient subies. On dit qu'il paya ainsi plus de $15,000,000. aux Loyalistes. Ceux-ci, une fois sur leurs terres, demandèrent à être indépendants de la province de Québec. C'est pour eux que la province d'Ontario fut formée en 1791. Sans doute, le gouvernement anglais devait en honneur récompenser les Loyalistes qui étaient restés fidèles à la Couronne britannique, mais il semble que les citoyens de l'ancienne province de Québec furent appelés à payer la plus grande partie de la récompense. Le procédé était peut-être habile mais peu loyal pour nous.

D'après le Bulletin des Recherches Historiques.

Pierre-Georges Roy

De nouvelles consécrations épiscopales illicites en Chines?

Pékin. (CCC) — L'Agence communiste "Chine nouvelle" a annoncé que Mgr P'i-Shu-Shih, archevêque de Moukden et président de l'"Association des catholiques patriotes", aurait procédé à Pékin à la consécration épiscopale de sept nouveaux évêques. A l'issue de la cérémonie, ceux-ci auraient déclaré que, conformément aux résolutions de la Conférence de l'Association patriotique catholique, qui vient de se tenir, "ils mèneraient une vie politique consistant à s'écarter du contrôle du Vatican et à administrer de façon indépendante les affaires de l'Eglise".

En juin 1958 déjà Mgr P'i-Shu-Shih, archevêque de Moukden avait procédé, également de façon illicite, au sacre de six autres évêques.

Décès de M. Emile Tétreault

La semaine dernière est décédé M. Emile Tétreault, propriétaire du Continental T.V., au Nord-Edmonton.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte: sa mère Mme Rosalie Tétreault; six soeurs: la Rév. Soeur St-Sylva, a.s.v., supérieure à Val-Marie, Sask., Mme Albina Arbour, de Didsbury, Mme Aurore Cyr, de Jasper-Place; Mme Léonie Ganske, de Winterburn, Mme Regina Rosenthal, de Fort-Saskatchewan et Mme Flore Carney; sept frères: MM. Aimée et Joffre, de Jasper-Place, Léo, d'Elk-Valley, C.B., Sylva, Roméo, Vital et Viateur, tous d'Edmonton.

Les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-François, du Nord-Edmonton. Le Service fut chanté par le R.P. Maurice McMahon, o.m.i., assisté des RR. PP. Ubald Duchesneau, o.m.i., et Adam, o.f.m.

L'inhumation eut lieu au cimetière Sainte-Croix.

Examen de conscience . . .

Oxford. — Le président du parti conservateur et ex-secrétaire aux Colonies, M. Iain Macléod, a condamné l'expulsion de l'Union sud-africaine des cadres du Commonwealth. "Si nous commençons à nous juger selon des standards moraux, qui restera dans le Commonwealth ? Y serions-nous encore après le coup de Suez; et l'Inde devrait-elle y rester après l'affaire de Goa"?

M. Macleod voit deux raisons pour condamner l'expulsion: le Commonwealth étant une association de peuples et non de gouvernements, on ne saurait condamner un peuple pour les actes posés par son gouvernement; de plus, on ne devrait pas expulser du Commonwealth les 10 à 11 millions de Noirs de ce pays, qui ne sont que des victimes de la politique d'une minorité de Blancs.

Immaculée-Conception

DECES DE MONSIEUR EDMOND GAUMONT:

Un autre pionnier le Lamoureux disparaît avec la mort de M. Edmond Gaumont, survenue mardi le 13 février. Arrivé à Lamoureux en 1897, il y demeura jusqu'à 1946, et de là vint s'établir à Edmonton.

Le grand nombre d'amis et de parents présents aux prières chez Connelly McKinley et aux funérailles, témoigne de l'estime qu'on avait pour le défunt, son épouse et ses enfants.

La messe des funérailles fut célébrée par Mgr J. R. Ketchen assisté du R.P. Alexis, comme diacre, et de M. le curé R. Jacob, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. R. Trottier, D. Potvin, J. Belland, A. Houle, André Pelletier et Arsène Pelletier.

M. Gaumont laisse dans le deuil son épouse, née Ernestine Lamoureux, et ses quatre filles: Mme L. Guertin, Mme L. Rocque, Mme A. Smith, Mme J. Charlebois; ses quatre garçons: MM. Alcide, Henri, Emile et Philippe. Il laisse aussi un frère, Albert, et une soeur, Mme E. Paradis.

Nos sincères condoléances à son épouse et sa famille.

REMERCIEMENTS:

Les membres de la famille Gaumont nous prient de présenter leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont manifesté de la sympathie à l'occasion de ce deuil.

* * *

Au lieu d'avoir une communion générale le 3e dimanche du mois, la ligue du Sacré-Coeur a maintenant une heure de réparation le 1er vendredi du mois, auquel tous les paroissiens sont invités. L'assistance pour le mois de février fut remarquable. Espérons que ça continuera.

A la dernièrye assemblée, les élections ont eu lieu et M. Lucien Saint-Arnaud a été nommé président, M. Adrien Landry, vice-président; M. Paul-Emile Desjardins, secrétaire-trésorier. Nos félicitations à ceux-ci.

M. et Mme E. Genest sont en voyage depuis quelques semaines. Ils se dirigèrent vers la côte du Pacifique, passeront quelque temps à Vancouver et se rendont jusqu'à Los Angeles, Californie, pour visiter d'autres parents.

La semaine A Québec . . .

(suite de la première page)

son ministère a doté la Gaspésie d'une école d'agricuture. De son côté, le député "Union Nationale" de Gaspésie-sud, M. Camille Pouliot, a blâme le gouvernement d'avoir fermé l'institut agricole de Val d'Espoir, dans cette même région. Le ministre de la Chasse et Pêche, M. Gérard Lévesque, a répondu que cette mesure s'imposait car une dizaine d'étudiants seulement s'étaient inscrits aux cours.

* * *

Le ministère québécois des travaux publics construira un pont à la Baie-Saint-Paul, 55 milles au nord de Québec. Le ministre, M. Saint-Pierre, a annoncé que le contrat pour l'érection de l'oeuvre d'art été accordé à la compagnie J. L. Simard, de Baie-Saint-Paul, au montant de $41,700.00.

* * *

La ville de Montréal a accordé un permis de construction pour la construction d'un gratte-ciel de 51 étages. Au nouvel immeuble, on doit ajouter plus tard deux ailes de même hauteur qui formeront la plus importante maison de rapport au monde. L'ensemble doit constituer le siège social de la Bourse le Montréal, de la Bourse Canadienne et de la Banque Mercantile du Canada. Le contrat de construction du premier édifice doit être accordé d'ici à la fin du mois.

* * *

Le deuxième salon annuel de l'agriculture canadienne a ouvert ses portes à Montréal. L'exposition a été marquée par un concours de tourtières et par la foire aux animaux domestiques. A l'inauguration de l'exposition, ont assisté: le ministre fédéral de l'Agriculture, M. Hamilton, le ministre provincial de l'Agriculture, M. Courcy, et le maire de Montréal, M. Jean Drapeau.

Fraternité . . .

(suite de la première page)

torise le dialogue. C'est la diversité reconnue, admise et respectée qui rend le dialogue possible. La loi du nombre ne peut qu'obscurcir la signification de l'amour du prochain. Cet amour, cette exigence de la farternité, ne peuvent être qu'individuels et si on ne peut aimer un groupe on peut aimer chacun de ses membres même celui dont on peut à peine reconnaître le visage et c'est alors qu'on découvre qu'il n'y a plus de groupe car il n'y a que des individus.

Naim Kattan

DONNELLY

BAPTEME:

Le 11 février, le R.P. Lafontaine, o.m.i., baptisait Joseph Patrick Roger, enfant de M. et Mme Reynold Hachey. Parrain et marraine: M. René Hachey et Mlle Victor Hachey.

NOS MALADES:

Mme Lucien Maisonneuve, MM. Auguste et Lionel Thibault ont passé quelques jours à l'hôpital. MM. Laurent Beauchemin et Arthur Montpellier sont encore hospitalisés. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

ACTION RURALE:

Il y aura à Donnelly le 23 février, de 2h. à 9h. p.m. au sous-sol de l'église une journée d'études d'ACR. Le souper sera servi sur place. Tous sont les bienvenus.

REMERCIEMENTS:

Les RR. SS. de Sainte-Croix et les membres de la Chorale Sainte-Thérèse remercient tous ceux qui ont contribué à leur après-midi de Bingo.

Les Dames de Sainte-Anne désirent remercier les personnes qui ont donné du support à leur soirée de Whist du 18 février. Ce fut une soirée familiale vraiment agréable.

La semaine Dans le monde . . .

(suite de la première page)

rait plutôt eu des pannes mécaniques qui l'auraient contraint à descendre.

L'attitude de Powers au procès avait été bizarre. Le bruit avait circulé qu'il avait l'intention de rester en URSS après sa libération, puis ces rumeurs ont été démenties. Peu après l'affaire Powers, deux fonctionnaires du département d'état américain passaient en URSS et l'on reliait leur défection à l'affaire du pilote américain. Plusieurs de ces problèmes seront probablement éclaircis lorsque Powers racontera ce qui est arrivé.

* * *

Le général de Gaulle délaissant pour quelques jours les graves problèmes intérieurs qui déchirent la France, s'est rendu à Baden-Baden pour y rencontrer le chancelier Adenauer. Il s'agit d'une entrevue considérée comme capitale pour les observateurs politiques car les deux chefs d'état ont discuté cette fois l'unité politique de l'Europe. On sait que la communauté économique européenne devait dans l'esprit de ses créateurs servir de premier pas à la fédération politique des pays du vieux continent. Mais à ce sujet les avis des différents membres du Marché Commun diffèrent considérablement.

Le général de Gaulle est assez opposé à la solution fédéraliste que placerait tous les pays sous l'autorité d'un super parlement européen. Par contre, en Allemagne, on verrait cette assemblée d'assez bon oeil. Le général de Gaulle a une idée personnelle sur la manière d'intégrer politiquement l'Europe.

Mais l'on estime généralement que toute manoeuvre prématurée ralentirait l'union économique que les Européens sont en train de réaliser. En outre, on craint que la Grande-Bretagne ne retarde son adhésion car on pense que Londres n'est pas prêt à se soumettre à quelque autorité supranationale que ce soit. Le général de Gaulle a effectué le voyage par avion. Le chancelier Adenauer est arrivé de Bonn en voiture. Les deux hommes d'état ont d'ailleurs depuis quelque temps l'habitude de se réunir périodiquement pour discuter des problèmes communs.

* * *

En Algérie, attentats, meurtres, grèves et désordres se sont poursuivis alors que se déroulaient en Suisse les pourparlers entre les représentants du gouvernement français et ceux des rebelles algériens. Ces pourparlers que l'on avait cru rompus, semblent destinés à régler les derniers problèmes assurant l'indépendance algérienne.

* * *

L'URSS ayant proposé une réunion au Sommet de représentants de 18 pays, Washington, Londres, Paris, etc., ont repoussé ce projet, estimant que Moscou doit d'abord faire la preuve de la sincérité de ses intentions.

* * *

A peine revenu de sa visite officielle aux Etats-Unis le premier ministre du Congo, M. Adoula, a été invité à se rendre au Kremlin. L'invitation lui a été transmis par le représentant de l'URSS à l'ONU et le voyage aura lieu cet été.

* * *

Un adjoint à l'attaché militaire américain à Léopoldville, au Congo, a été tué d'une balle de revolver par un inconnu. La victime, le colonel Hulen Stogner était âgé de 39 ans et père de six enfants qui vivent à El Paso au Texas.

* * *

Le premier ministre de la Grande-Bretagne n'a pas consenti à une conférence des chefs du Commonwealth pour discuter l'entrée de son pays au Marché Commun. M. Macmillan a déclaré aux Communes de Londres qu'il prendra lui-même l'initiative de convoquer une telle réunion des premiers ministres mais que le temps n'en est pas venu.

La semaine A Ottawa . . .

(suite de la première page)

Murdo Martin, a déclaré qu'il appuyait la mesure, mais elle a été rejetée par de nombreux députés libéraux et progressistes-conservateurs qui ont affirmé qu'il s'agit là d'une responsabilité ministérielle.

La publication des statistiques officielles sur le chômage a donné lieu à un vif échange entre le ministre du Travail, M. Starr, et le député libéral, M. Martin. Ce dernier ayant parlé d'augmentation du nombre des chômeurs par rapport au mois de décembre, le ministre a souligné que le nombre de sans-travail avait diminué de près de 150,000 par rapport au même mois l'année dernière.

* * *

Le Canada augmenterait sous peu ses importations en provenance de Cuba. C'est du moins l'avis qu'a exprimé l'ambassadeur de ce pays au Canada, M. Aberico Cruz, qui parlait à un groupe d'étudiants de l'université Sir George Williams, à Montréal. Le diplomate a souligné que, l'an dernier, Cuba avait acheté pour 40 millions de produits canadiens, mais, en retour, n'en avait vendu ici que pour 4 millions.

* * *

Le Canada commémorera, à la fin mars, le 60e anniversaire de la fin de la guerre des Boers. Une cérémonie du souvenir se déroulera au cénotaphe de la guerre d'Afrique du Sud, près du square de la Confédération, à Ottawa. Il y aura également un dîner officiel auquel seront invités tous les anciens combattants de cette guerre.

* * *

Un expert du système monétaire mondial, M. Harry Johnson, de Toronto, a suggéré l'abandon de l'or comme base internationale de la monnaie. M. Johnson, professeur de sciences économiques à l'université de Chicago, a suggéré que l'or soit remplacé par des devises internationales de crédit. Ce système a-t-il précisé, éliminerait la difficulté de convertir en pièces d'or, les valeurs monétaires des pays.

Edmonton. — Le Dr Lewis Hertzman, professeur d'histoire à l'Université d'Alberta, a déclaré que le Canada devrait bien accueillir le Marché commun et que les canadiens devraient "arrêter de pleurer" à l'idée que la Grande-Bretagne se joigne au groupe. Il a ajouté au cours de la conférence annuelle de l'Association des professeurs d'Edmonton, que le Canada était le seul pays que la décision britannique n'affecterait pas.

Une société . . .

(suite de la première page)

les institutions de la cité. D'ailleurs, c'est normalement par la présence des laïcs agissant en chrétiens (pas nécessairement en tant que chrétiens) que doit s'exercer cette pénétration dans la vie sociale."

DOUBLE TACHE DU CLERGE

En raison du rôle grandissant que les laïcs sont appelés à jouer aussi bien dans la société civile que dans l'Eglise, dit le Père Croteau, une double tâche incombe aux hommes d'Eglise:

—former un laïcat chrétien compétent, prudent, adulte et conscient de ses responsabilités, chargé de faire le pont entre l'Eglise et le monde moderne;

—encourager par tous les moyens possibles un dialogue suivi entre clercs et laïcs.

"Il appartient notamment à l'Action catholique de veiller à une telle formation et de créer le climat favorable au dialogue", dit-il, à la suite de S.E. le cardinal Paul-Emile Léger.

Les principaux chapitres de son article traitent de la conscience catholique affrontée à un monde pluraliste, du monde à l'âge profane et du rôle de l'Action catholique dans l'âge profane.

RAJUSTEMENT DOULOUREUX

"A mesure que les laïcs, d'une part, chercheront à occuper la place légitime qui leur revient dans l'Eglise, écrit au début le Père Croteau, que la société civile, d'autre part, suivant en cela la loi normale de restriction des choses à leur profanité, tendra sinon à monopoliser du moins à contrôler de plus près les organismes socio-économiques et éducationnels, régis jusqu'à maintenant par les clercs, il se fera bon gré mal gré des rajustements douloureux. Plaise à Dieu qu'en l'occurrence se maintienne entre clercs et laïcs, pour le bien de la nation, un dialogue franc, ouvert et surtout éclairé.

"On n'y parviendra jamais si l'on ne s'avise point de dépasser le cercle étroit des querelles de castes et des arguments ad hominem. Il est temps de songer à s'établir sur le terrain plus serein, plus sûr d'une doctrine soucieuse de respecter à la fois les principes et les conditions nouvelles de notre existence nationale."

Prêtre, aujourd'hui est une revue mensuelle d'Action catholique et de pastorale populaire, placée sous la responsabilité des aumôniers nationaux et diocésains d'Action catholique ouvrière.

Législature . . .

(suite de la première page)

tent directement le niveau de la vie et la position du Canada sur le marché mondial.

Passant en revue les affaires de la province, le discours souligne "qu'en dépit de la sécheresse affectant certains milieux de l'Alberta, l'économie agricole est demeurée à niveau fournissant les fourrages et grains nécessaires aux besoins de la province." Parmi les recommendations, l'on y trouve l'établissement d'une station expérimentale qui effectuera des recherches sur l'empaquetage et la préservation des légumes provenant des terrains irrigués et d'un laboratoire vétérinaire au sud le la province.

Plusieurs bills seront modifiés dont ceux régissant les terrains publics, les ressources naturelles, et les affaires municipales facilitant l'établissement de comtés dans les sections urbaines de la province.

La quatrième partie du programme de cinq ans se rapporte au traitement des enfants infirmes et à leur instruction et sera réalisée en 1962.

Les Services de Santé publique seront améliorés. L'on décernera à l'hôpital de l'Université de l'Alberta le privilège de recevoir et de retenir des fonds fidéocommis destinés à des recherches médicales et supléant les allocations publiques réservées à cette fin.

Le programme de base scolaire sera revisé. De nouveaux foyers seront consconstruits pour les personnes âgées. La Corporation financière municipale de l'Alberta requerra des sommes additionnelles destinées aux emprunts capitaux des municipalités, des écoles et des hôpitaux.

Tout y passe, les routes publiques, les jeux olympiques, la récréation, le centenaire du Canada, des pistes de course et l'assurance contre accidents d'automobiles.

Quoique donnant sur plusieurs points, le discours n'apporte aucune indication sur la ligne de conduite que le gouvernement suivra à leur endroit.

Somme faite, c'est un document vague qui pourrait être soumis par n'importe lequel parti politique et l'on n'y retrouve plus l'enthousiasme généralement prononcé du crédit social.

G.D.

—Le rôle d'un gouvernement n'est pas de dispenser le bonheur aux hommes, mais de leur donner la possibilité de construire eux-mêmes leur bonheur.

* * *

—Le gouvernement n'est pas institué pour l'aise et la commodité de ceux qui gouvernent.

OYEZ! OYEZ!

Mesdames et Messieurs

25 février

Grand Festival de la Chanson Française, pour la région d'Edmonton, à l'Auditorium du Jubilé, à 2h. p.m. — Entrée sur présentation de votre carte de membre du Club de la Chanson française.

5 mars

Soirée sociale organisée par le cercle "Edmonton" de l'A.C.F.A., à la salle "Pioneers Association", 9330 Scona Road, à 8h.30 p.m.

La semaine Dans le sport

Le Sportsmen's Association de Montréal a honoré plus de 150 athlètes à son 29e dîner annuel. Bernard Geoffrion, vedette des Canadiens a été officiellement proclamé athlète professionnel de l'année au pays, tandis que le leveur de poids, Pierre Saint-Jean l'a emporté chez les amateurs.

* * *

En boxe, Archie Moore qui se fait tirer l'oreille pour défendre ce qui lui reste de sa portion du championnat poids lourd mondial rencontrera probablement Gene Fullmer, titulaire poids moyen du monde, dans un match pour le championnat mi-lourd. Reste à savoir maintenant où aura lieu ce match tant attendu.

Floyd Patterson a accepté Sonny Liston comme adversaire et tout indique qu'il défendra son championnat poids lourd mondial contre l'aspirant No 1 de Philadelphie au mois de juin.

* * *

En fin de semaine a eu lieu à Vancouver la rencontre des Conférences de l'Est et de l'Ouest ainsi que l'assemblée annuelle de la Conférence canadienne. Les sujets qui ont été discutés ont été: la possibilité de 14 joueurs importés en uniforme au lieu des 12 présentement acceptés; le calendrier; les changements de règlements, un plan d'égalisation des joueurs; et enfin la possibilité d'emprunter des joueurs de la ligue Nationale de Football des Etats-Unis. Les discussions ont été chaudement disputées au sujet du passage du nombre de joueurs au jeu de 12 à 11 ainsi que sur la proposition d'une partie d'après-saison avec la ligue Américaine de football.